

PROGRAMME D'ÉDUCATION 2023-2024

La formation syndicale :
**COMPLICE D'UN
MONDE MEILLEUR**



Coordination Myriam Zaidi

Traitement de texte Manon Fournier et Marie-Claude Groulx

Correction de texte Le service de l'éducation de la FTQ

Mise en page Anne Brissette

Illustration Fabiana Margarita Marin

DOCUMENT IMPRIMÉ AU SERVICE DE L'IMPRIMERIE DE LA FTQ

MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Conscœurs, confrères,

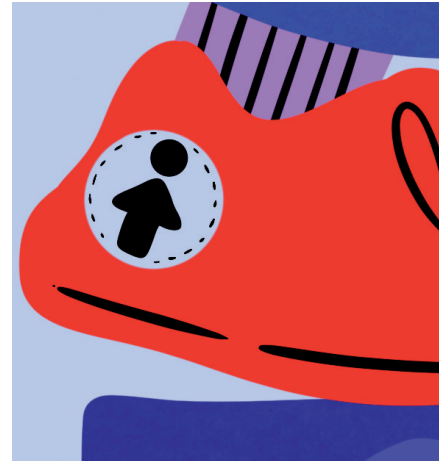
Comme vous le savez, le mouvement syndical fait face à de multiples défis. Depuis quelques années, nous constatons une popularité accrue des groupes et partis de droite. Le discours porté par certains politiciens de droite, qui s'immisce au sein même de nos rangs, remet en question notre existence comme organisations syndicales, notamment en faisant promesse d'abolir la formule Rand.

Les négociations du secteur public au Québec nous ont démontré le mépris du gouvernement pour la classe des travailleurs et des travailleuses. Lors de ces négociations, le gouvernement de la CAQ a tenté plusieurs manœuvres pour discréditer les syndicats et les membres qu'ils représentent.

Ces diverses attaques à notre légitimité requièrent des réponses vigoureuses. L'éducation syndicale est au cœur de nos stratégies pour prévenir une plus grande montée de la droite et combattre toutes les menaces aux droits des travailleurs et des travailleuses auxquelles nous sommes confrontés. L'histoire a pu démontrer que les luttes sociales se gagnent par l'éducation et la mobilisation des militants et militantes.

L'année 2023 a marqué le 50^e anniversaire du service de l'éducation de la FTQ et de son projet éducatif. Nous l'avons souligné avec la publication du livre *L'éducation à la FTQ : 50 ans de solidarité*, rédigé par Louise Miller, et de la vidéo documentaire sur l'histoire du projet éducatif. Comme le démontrent ces publications, l'éducation syndicale à la FTQ a surmonté une panoplie de défis au courant de ces décennies, grâce à la pertinence et à la résilience de son projet éducatif et des caractéristiques qui le composent.

Cet anniversaire nous a permis de faire un retour vers le passé et d'en apprendre davantage sur les luttes menées par le service. Il nous a aussi donné une belle occasion de nous pencher sur l'avenir de l'éducation à la FTQ et chez nos affiliés lors du troisième *Séminaire sur la formation syndicale* tenu en juin dernier. Ensemble, une centaine de personnes de notre réseau d'éducation ont réaffirmé dans une déclaration commune l'importance de notre approche pédagogique tout en suggérant de nouvelles pratiques à développer, notamment en ce qui a trait à la formation en ligne.



En sachant tout ce que l'éducation a pu apporter à notre organisation au fil du temps, nous ne pouvons regarder l'avenir qu'avec optimisme. Le thème illustré en page couverture représente justement cet espoir que nous avons pour un monde meilleur. Ce monde juste, équitable et solidaire, nous le bâtissons continuellement par nos actions!

Le service de l'éducation à la FTQ, c'est aussi une équipe de militants et militantes dévoués qui porte une pluralité de dossiers de formation et collabore étroitement avec les syndicats affiliés et les conseils régionaux pour bien répondre aux besoins d'apprentissage des membres. Le programme d'éducation que nous vous présentons cette année est le fruit de cette collaboration.

Denis Bolduc,
Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	1
L'ORGANISATION DE L'ÉDUCATION À LA FTQ	4
Directrice	4
Conseillers et conseillères	4
Adjointes administratives	4
Le rôle des conseillers et des conseillères	4
Le rôle des adjointes administratives	4
L'OFFRE DE FORMATION DE LA FTQ	5
Information générale sur les sessions de formation	5
Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ	6
LES CHOIX PÉDAGOGIQUES DE LA FTQ	8
1. DEVENIR FORMATEUR OU FORMATRICE	9
Introduction à la santé et sécurité du travail	9
Le délégué syndical et la déléguée syndicale	10
Le délégué social et la déléguée sociale	10
Filière retraite	10
2. SE PERFECTIONNER COMME FORMATEUR OU FORMATRICE	11
PÉDAGOGIE	12
Séminaire sur le perfectionnement pédagogique	12
Perfectionnement pédagogique pour l'animation en ligne	12
Séminaire sur l'accompagnement des formateurs et des formatrices (coaching)	12
VIE SYNDICALE ET ACTION POLITIQUE	13
Dossier de griefs	13
Introduction à la négociation collective	13
Organisation du travail	13
Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise	14
Procédures d'assemblée	14
S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels	14
Leadership	14
Les droits parentaux	15
Communication et prise de parole dans nos syndicats	15
L'action politique : un outil d'action syndicale	15
L'utilisation des médias sociaux dans nos structures syndicales	15
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	16
Le travail syndical en prévention	16
Enquête d'accident	16
Réclamation à la CNESST	16
Contestation à la CNESST	17
Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux	17
Alerte aux décibels	17
Prévenir l'épuisement professionnel	17
Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation	18
Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail	18
Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail	18
RETRAITE	19
Perfectionnement – Filière retraite	19
Prendre en main sa retraite	19
DÉLÉGUÉS SOCIAUX ET DÉLÉGUÉES SOCIALES	20
La prévention du suicide : l'action syndicale en milieu de travail	20
Les collectifs d'entraide	20

3. SE SPÉCIALISER DANS NOS FONCTIONS SYNDICALES	21
VIE SYNDICALE LOCALE	23
Comment dynamiser nos syndicats?	23
Évaluation des tâches 1	23
Relations avec les médias	23
Action syndicale en francisation	24
La diversité culturelle dans un contexte syndical	24
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	25
Actions en prévention : l'analyse du travail et les contaminants dans le milieu de travail	26
RETRAITE ET ASSURANCES COLLECTIVES	27
Séminaire annuel sur la retraite	27
Perfectionnement annuel du réseau retraite et assurances	27
Comprendre pour agir en assurances collectives	27
Le financement des régimes de retraite à prestations déterminées des secteurs municipal et universitaire	28
Le placement des actifs d'un régime de retraite	28
Négocier le RRFs-FTQ	28
Atelier sur les recours en assurances collectives	29
Pharmacies en ligne et assurances collectives : mesure de contrôle de coûts efficaces ?	29
Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances	30
L'administration et la négociation de nos régimes de retraite	30
ANALYSE DE L'ENTREPRISE DANS UN CONTEXTE DE NÉGOCIATION	31
Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise	31
Analyse financière de l'entreprise dans son contexte économique	31
Le calcul des coûts dans le processus de négociation	32
Le calcul des coûts dans le processus de négociation : atelier d'introduction à Excel	32
La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise	33
SYNDICALISME ET ENJEUX SOCIOÉCONOMIQUES	34
Le développement socioéconomique local et régional	34
Syndicalistes : actrices et acteurs du développement socioéconomique des régions	34
Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée	35
Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi	35
DROIT DU TRAVAIL	36
Règles de preuve et de procédure	36
Plaideurs et plaideuses au TAT	36
Le suivi de la jurisprudence en santé et sécurité du travail	36
Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs	37
4. LE COLLÈGE FTQ-FONDS	38
Les sessions intensives de réflexion et d'approfondissement	38
5. AUTRES ACTIVITÉS DE FORMATION	39
Le camp de formation annuel des jeunes	39
La Triennale des femmes	39
École féministe	39
Séminaire sur la formation syndicale	40
DES DATES ET ÉVÉNEMENTS À RETENIR	40
DOCUMENTS AUDIOVISUELS ET OUTILS VIDÉO COMPLÉMENTAIRES	41
BUREAUX DE LA FTQ EN RÉGION	41
LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉDUCATION	42
CALENDRIER DES FORMATIONS	43
FICHE D'INSCRIPTION	45
PROCÉDURE POUR LE PAIEMENT PAR DÉPÔT DIRECT	46

L'ORGANISATION DE L'ÉDUCATION À LA FTQ

L'éducation syndicale à la FTQ est réalisée à la fois par l'équipe du service de l'éducation de la FTQ et par les syndicats affiliés et les conseils régionaux FTQ dont les responsables de l'éducation sont membres du comité d'éducation de la FTQ, qui fait rapport de ses activités au Conseil général de la centrale.

L'équipe du service de l'éducation de la FTQ est composée de :

Directrice

Myriam Zaidi
514 383-8015
mzaidi@ftq.qc.ca

Conseillers et conseillères

José Bazin (en remplacement temporaire de Stéphane Hudon)
514 383-8017
jbazin@ftq.qc.ca

Serge Beaulieu
514 383-8011
sbeaulieu@ftq.qc.ca

Isabelle Coulombe
514 383-8027
icoulombe@ftq.qc.ca

Michel Du Cap
514 858-4400
mducap@ftq.qc.ca

Stéphane Hudon
514 383-8017
shudon@ftq.qc.ca

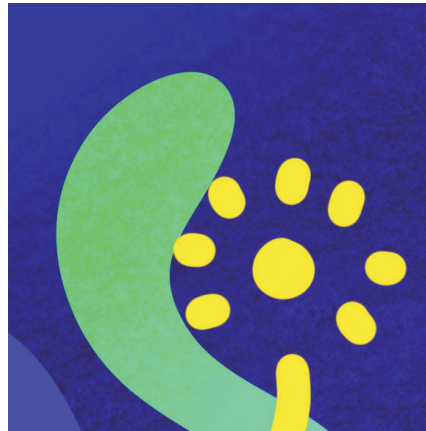
Marie-Josée Naud
514 383-8035
mjnaud@ftq.qc.ca

Adjointes administratives

Manon Fournier
514 383-8039
mfournier@ftq.qc.ca

Marie-Claude Groulx
514 383-8041
mcgroulx@ftq.qc.ca

Joelle Vescovi
514 383-8021
jvescovi@ftq.qc.ca



Le rôle des conseillers et des conseillères

Les conseillères et les conseillers du service sont responsables des activités et du travail liés à une ou plusieurs thématiques de formation. Leur mandat est notamment de :

- ▼ Développer et rédiger les contenus des formations offertes;
- ▼ Former les formateurs et les formatrices des syndicats affiliés;
- ▼ Développer et réaliser le perfectionnement pédagogique et le perfectionnement sur les cours de base;
- ▼ Animer et coordonner des comités techniques;
- ▼ Développer et offrir les formations spécialisées;
- ▼ Développer et animer les activités du Collège FTQ-Fonds;
- ▼ Animer et soutenir le travail des comités permanents FTQ.

Le rôle des adjointes administratives

Les adjointes administratives travaillent de concert avec les conseillères et les conseillers à l'organisation et à la réalisation des activités de formation. Leur mandat est notamment de :

- ▼ Concevoir le visuel et mettre en forme les documents de formation et ce qui les accompagne;
- ▼ Organiser la logistique des sessions de formation et des autres activités du service;
- ▼ Gérer les inscriptions et assurer le suivi auprès des participants et participantes qui s'y inscrivent;
- ▼ Faire le suivi des inscriptions auprès des conseillers et conseillères qui donnent ces formations ainsi que des syndicats affiliés;
- ▼ Répondre aux demandes des syndicats affiliés;
- ▼ Faire le suivi des commandes de matériel de formation et des productions disponibles au service de l'éducation (documents, vidéos, etc.);
- ▼ Assurer le soutien technique des comités dont les activités relèvent du service.

Plusieurs services collaborent avec l'équipe de l'éducation, dont le service de la francisation pour la formation qui relève de sa responsabilité, le service des communications pour la formation liée aux médias, le service de la recherche pour la production de plusieurs dossiers, etc.

L'équipe du Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ est aussi associée au service pour certaines formations sur l'analyse d'une entreprise, le dossier du développement économique local et régional, le dossier retraite et le Collège FTQ-Fonds.

L'OFFRE DE FORMATION DE LA FTQ

L'offre de formation de la FTQ couvre cinq grands volets où nous retrouvons différentes formations liées à nos pratiques syndicales d'intervention :

1. Devenir formateur ou formatrice
2. Se perfectionner comme formateur ou formatrice
3. Se spécialiser dans nos fonctions syndicales
4. Le Collège FTQ-Fonds
5. Autres activités de formation

Les formations offertes et l'information les concernant sont présentées sous chacun de ces cinq volets. On y retrouve d'abord les formations qui sont déjà prévues durant la prochaine année, soit de septembre à la fin de juin. Puis, on y présente les formations qui sont disponibles sur demande.

FORMATIONS SUR DEMANDE ET FORMATIONS SUR MESURE

Comme les besoins varient d'une année à l'autre, selon les priorités des syndicats ou des conseils régionaux de la FTQ, il est impossible de prévoir des dates pour toutes les formations développées par la FTQ. Plusieurs formations identifiées dans le programme sont toutefois disponibles sur demande d'un ou de plusieurs syndicats affiliés ou encore d'un conseil régional. La demande peut être faite à la direction du service ou à la personne identifiée comme responsable de la formation. Pour répondre à des besoins particuliers des syndicats, il est aussi possible d'obtenir une formation sur mesure adaptée aux besoins exprimés. Il est important de noter que ce service n'est pas disponible pour une demande provenant d'un syndicat local. Pour l'obtenir, il faut en faire la demande auprès du ou de la responsable à l'éducation du syndicat affilié.

Information générale sur les sessions de formation

L'information qui suit concerne la majorité des sessions de formation. Des conditions ou des exigences particulières peuvent être indiquées pour certaines formations. De plus, plusieurs formations bénéficient d'un soutien financier ou n'occasionnent aucuns frais, ce qui est précisé dans la section sur les coûts de formation.

LE COÛT DES SESSIONS

Les frais d'inscription financent la documentation nécessaire pour suivre la session et, s'il y a lieu, le coût des frais d'hébergement et de repas, principalement lorsque les formations se donnent en résidence.

L'HORAIRE

Certains cours débutent en soirée ou en après-midi, d'autres, le matin. Lorsque le cours débute le matin, il est possible de se rendre à l'hôtel où se tient la session la veille du cours aux frais du syndicat ou du conseil régional qui inscrit le participant ou la participante. Dans ce cas, il faut l'indiquer sur la fiche d'inscription.

Les sessions en résidence comportent du travail en soirée. Les participants et les participantes doivent donc être disponibles entre 19 h et 22 h.

LA TAILLE DES GROUPES

Sauf pour les séminaires et les colloques qui ont une capacité d'accueil élargie, le nombre de places pour les sessions spécialisées est limité à 20 personnes, et parfois moins, selon la complexité de la formation. Les sessions de formation de formateurs et de formatrices peuvent accueillir 16 personnes et les sessions de perfectionnement de formateurs et de formatrices, 20 personnes.

AIDE FINANCIÈRE POUR LES COURS EN SST

La FTQ reçoit une subvention de la CNESST pour la formation syndicale en santé et sécurité du travail, qu'elle redistribue équitablement à tous ses affiliés sous forme d'aide financière directe. Chaque syndicat ou conseil régional se voit octroyer une enveloppe qu'il peut utiliser pour organiser les cours de base de la FTQ, ses propres cours ou une formation « sur mesure ». Dans ces derniers cas, il doit d'abord déposer l'ensemble de la documentation auprès du service de l'éducation de la FTQ, qui se chargera de faire reconnaître le contenu du cours par la CNESST.

SOUTIEN DU FONDS DE SOLIDARITÉ DE LA FTQ

Par ses programmes de formation économique et financière, le Fonds de solidarité FTQ contribue, en conformité avec sa mission, à favoriser la formation des travailleurs et travailleuses dans le domaine de l'économie, ce qui leur permet d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec. C'est dans le même esprit que le Fonds de solidarité FTQ est associé au service de l'éducation de la FTQ pour les formations qui s'inscrivent dans ses mandats.

En plus de sa collaboration à la réalisation de plusieurs formations, dont certaines données conjointement avec la FTQ, le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ soutient financièrement les formations à caractère économique offertes par la FTQ. Ces formations sont identifiées dans le programme par le logo du Fonds.

Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ

À jour en septembre 2022



Toute demande de remboursement de dépenses doit être adéquatement supportée par des pièces justificatives, soit une facture fournissant les détails de la dépense, ainsi qu'une preuve de paiement, à l'exception des *per diem* et du kilométrage.

À l'exception du salaire perdu, aucune autre allocation et/ou remboursement de dépenses (hébergement, repas, transport ou autre) ne seront accordés pour les activités en mode virtuel.

Lorsque des frais sont assumés directement par le Fonds (repas, hébergement, etc.), ceux-ci ne pourront faire l'objet d'une réclamation. De plus, aucun salaire ne sera remboursé pour les employés salariés du Fonds et son réseau, de la FTQ ou d'un de ses affiliés (permanents ou conseillers) de même que pour les personnes retraitées.

REMBOURSEMENT DE SALAIRE

- ▼ **Personnes participantes** aux activités autorisées par le CFÉ : salaire perdu (incluant avantages sociaux) remboursé à 75 % uniquement au syndicat (ou au Conseil régional).
- ▼ **Personnes formatrices** qui animent des activités de formation autorisées ainsi que militant.e.s FTQ siégeant sur un comité d'investissement d'un fonds local de solidarité FTQ (FLS) : salaire perdu (incluant avantages sociaux) remboursé à 100 % uniquement au syndicat (ou au Conseil régional).

Salaire perdu : Salaire correspondant à la rémunération perdue selon l'horaire normal de travail de la personne participante (excluant les heures supplémentaires). Les avantages sociaux peuvent être inclus et doivent être validés par la personne responsable syndicale ou par une facture du syndicat.

TRANSPORT

- ▼ **Déplacements indemnisés** au taux de 0,58\$/km.
- ▼ Utilisation de l'application *Google Map* selon le **chemin le plus court** entre le domicile de la personne participante et le lieu de l'activité.
- ▼ Frais pour le transport en **taxi**, en **train**, en **méto** et en **autobus** remboursés sur présentation d'un reçu et preuve de paiement.
- ▼ Le Fonds encourage le **transport collectif** et le **covoiturage** dans la mesure du possible.
- ▼ **Coût des billets d'avion défrayé** si ce mode de transport réduit les coûts totaux (hébergement, kilométrage, repas et salaire) et/ou si la personne participante habite à plus de 1 200 km aller-retour du lieu de l'activité.

HÉBERGEMENT

Durée de l'activité	Distance pour un aller-retour	Nombre de nuitées permises
1 journée	Entre 301 et 600 km	1
	Plus de 600 km	2
2 journées consécutives	Entre 200 et 300 km	1
	Entre 301 et 600 km	2
	Plus de 600 km	3
3 journées consécutives	Entre 200 et 300 km	2
	Entre 301 et 600 km	3
	Plus de 600 km	4
4 journées consécutives	Entre 200 et 300 km	3
	Entre 301 et 600 km	4
	Plus de 600 km	5
5 journées consécutives	Entre 200 et 300 km	4
	Entre 301 et 600 km	5
	Plus de 600 km	6

Coût de séjour à l'hôtel (sur le chemin de l'aller et/ou du retour) si le domicile est à plus de 900 km aller-retour du lieu de formation (chambre standard jusqu'à concurrence de 250\$/nuit, taxes incluses).

ALLOCATION DE REPAS

- ▼ Le montant alloué pour les dépenses liées à un repas (aucune boisson alcoolisée ne sera remboursée) comprend les taxes, le pourboire et les frais de livraison. Le pourboire maximum est de 15%.
- ▼ Lorsque le repas n'est pas déjà fourni, les personnes participantes ont droit à un remboursement, sans pièce justificative, sous forme de **per diem**, évoluant **selon les taux suivants** :
 - Déjeuner : 18 \$
 - Dîner : 27 \$
 - Souper : 37 \$
- ▼ Si la personne habite à **plus de 150 km** du lieu de l'activité, elle aura le droit de réclamer un souper supplémentaire durant le déplacement vers son domicile.

PROCÉDURE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DU SALAIRE ET DES DÉPENSES

NOTE IMPORTANTE : VEUILLEZ PRIORISER LA FACTURATION DE LA PART DE VOTRE SECTION LOCALE OU ORGANISATION SYNDICALE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE REMBOURSEMENT, DANS LA MESURE DU POSSIBLE.

▼ **En présentant une facture détaillée au CFÉ** (voir exemple ci-contre) : le syndicat produit une facture détaillée et l'envoie par courriel. Les éléments suivants doivent figurer sur la facture pour chaque personne participante :

- Titre et date de l'activité
- Nom, prénom et adresse complète
- Date des journées réclamées et nombre d'heures perdues
- Taux horaire normal (incluant les avantages sociaux)
- Détail des dépenses personnelles (transport, repas, hébergement)

▼ **En utilisant le formulaire électronique de remboursement du CFÉ** : la personne identifiée comme responsable ayant reçu le formulaire du CFÉ doit le remplir et le renvoyer par courriel, avec une image de toutes les pièces justificatives.

Dans le but de limiter les délais et les risques de fraude, tous les remboursements se font par **dépôt direct seulement**.

Personne responsable syndicale : Personne autorisée par la structure syndicale apte à valider les informations relatives aux remboursements (ex. président.e, secrétaire trésorier.ère ou personne mandatée par le syndicat).

Adresse à utiliser pour le remboursement : **remboursement_CFE@fondsftq.com**

PERSONNE-RESSOURCE

Pour toute question concernant l'interprétation de cette Politique ou pour faire une **réclamation**, veuillez contacter le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ en utilisant l'adresse courriel **remboursement_CFE@fondsftq.com** ou par téléphone au 514-383-2599, poste 5840.

DESCRIPTION	COÛT UNITAIRE	QUANTITÉ	MONTANT
Syndicat XYZ <i>Section locale 1234</i>			
4321, rue du Syndicat St-Solaire, QC, C3B 2A1 Téléphone : 418-231-4756			
À l'attention de : Fonds de solidarité FTQ Centre de formation économique 545, boul. Crémazie Est, bureau 200 Montréal, QC, H2M 2W4 514-383-8383			
FACTURE N° 001 DATE : 11/3/2022			
Activité : Placement des actifs d'un régime de retraite Lieu : Manoir des Dunes Nom(s) du/des participant(s) : 1. POITRAS, Pierre 2. GIROUX, Ginette			
Libération Pierre POITRAS			
Salaire -25 %	37,65 \$	28	790,65 \$
Perdiem Déjeuner	18,00 \$	-	-
Perdiem Dîner	27,00 \$	3	81,00 \$
Perdiem Souper	37,00 \$	1	37,00 \$
Déplacement (\$/km)	0,58 \$	452	262,16 \$
Hébergement	803,58 \$	1	803,58 \$
Autre			
Libération Ginette GIROUX			
Salaire -25 %	39,73 \$	28	834,33 \$
Perdiem Déjeuner	18,00 \$	-	-
Perdiem Dîner	27,00 \$	3	81,00 \$
Perdiem Souper	37,00 \$	1	37,00 \$
Déplacement (\$/km)	0,58 \$	258	149,64 \$
Hébergement	803,58 \$	1	803,58 \$
Autre			
TOTAL			3 879,94 \$

Pièces justificatives en annexe.

Pour toute question relative à cette facture, veuillez contacter [Nom, numéro de téléphone, e-mail]

Avec nos remerciements !

LES CHOIX PÉDAGOGIQUES DE LA FTQ

Le *Guide des méthodes pédagogiques* présente les principes de base, les méthodes et les outils pédagogiques qui encadrent le travail de l'équipe de formation et qui sont au cœur des formations et des perfectionnements des formateurs et des formatrices formés par la FTQ.

Le projet éducatif de la FTQ s'appuie sur un principe directeur qu'on résume par l'expression « Partir du connu pour aller vers l'inconnu » qui est caractérisée, entre autres, par les éléments suivants :

- ▼ **Partir du groupe** : Cela signifie ne pas être au-dessus du groupe, reconnaître et mettre en valeur l'expérience de chacune des personnes; c'est faire confiance au groupe et à sa capacité de trouver ensemble des solutions pour améliorer leur sort;
- ▼ **Offrir une formation donnée par les pairs** : Nous privilégions l'utilisation de formateurs et de formatrices issus du milieu syndical afin que les contenus de formation et la façon de les diffuser soient liés aux réalités des milieux de travail et conformes aux orientations et aux valeurs du mouvement syndical;



Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées et permettent la participation du groupe et la mise en valeur de son expérience. Si les connaissances nécessaires à nos pratiques syndicales sont essentielles, la façon de les transmettre, la formation pédagogique des nouveaux formateurs et des nouvelles formatrices, de même que leur perfectionnement sont au cœur du travail du service de l'éducation de la FTQ.

- ▼ **Travailler en coanimation** : Ceci permet de mettre en valeur le travail d'équipe et la solidarité et de mieux répondre aux besoins et aux intérêts du groupe;
- ▼ **Faciliter, réguler et produire des échanges – les fonctions d'animation** : Ceci permet d'assurer une ambiance propre aux échanges, d'encourager le débat et d'atteindre les objectifs attendus en permettant d'assurer le développement des 3 savoirs (savoir, savoir-faire, savoir-être);
- ▼ **Transférer ces apprentissages dans le milieu de travail** : Le transfert dans l'action, c'est l'application des compétences acquises en formation dans le milieu de travail et de militance syndicale comme dans la vie quotidienne.

1. DEVENIR FORMATEUR OU FORMATRICE

Les sessions de formation de formateurs et de formatrices visent à aider les militantes et les militants expérimentés à :

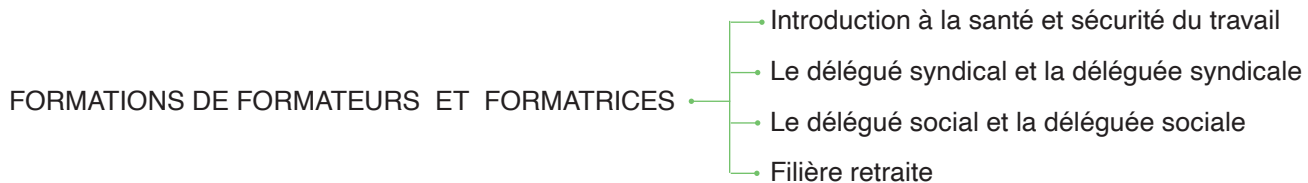
- ▼ Apprendre à donner de la formation;
- ▼ Se familiariser avec les méthodes actives de formation du *Guide des méthodes pédagogiques* de la FTQ;
- ▼ Réfléchir et à élargir leur conception de l'action syndicale.

Les participants et les participantes à ces formations sont choisis par les responsables à l'éducation de leur syndicat affilié ou de leur conseil régional FTQ.

Les sessions de formation sont de cinq jours et sont essentiellement pratiques. En équipe de deux, les participantes et les participants sont invités à se préparer ensemble et à donner une partie du cours devant le groupe. On analyse ensuite la pratique sur le plan de la ou des méthodes pédagogiques utilisées, de la qualité du contenu transmis et de l'intégration de leur engagement syndical dans leur pratique de formation.

Les principales techniques apprises sont : la discussion, l'atelier, le jeu de rôle, le complément théorique, l'exposé et le questionnement. On s'approprié également les conditions, les principes d'apprentissage chez les adultes et les caractéristiques de l'approche expérientielle de la FTQ.

Compte tenu de la diversité des fonctions et des responsabilités syndicales, quatre formations sont offertes sur les grands thèmes ci-dessous, les deux premières étant généralement la « porte d'entrée » des nouveaux formateurs et des nouvelles formatrices:



Introduction à la santé et sécurité du travail

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à dispenser le cours *Introduction à la santé et sécurité du travail* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* a comme point de départ de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et de leur sécurité au travail. Ce cours est également une initiation à la santé et à la sécurité du travail.

En nous permettant d'en apprendre davantage sur notre milieu de travail et nos principaux droits dans ce domaine, le cours présente l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles.

À partir des analyses de pratiques, les participants et les participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir formateur ou formatrice.

Exigence particulière : Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Introduction à la santé et sécurité du travail*

Responsables : Serge Beaulieu et Stéphane Hudon

Dates : 10 (soirée) au 15 décembre 2023

En résidence

Coût : 1 450\$



Le délégué syndical et la déléguée syndicale

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner le cours *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, vise à faire connaître le rôle du délégué syndical et de la déléguée syndicale, souvent représenté comme la pierre angulaire de sa section locale.

Comment défendre, informer et mobiliser nos membres dans un contexte de travail de plus en plus menacé ? C'est à cette question que ce cours veut répondre.

À partir des analyses de pratiques, les participants et les participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir formateur ou formatrice.

Exigence particulière : Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué syndical et la déléguée syndicale*

Responsables : Isabelle Coulombe, Myriam Zaidi et Michel Du Cap

Dates : 17 (soirée) au 22 mars 2024

En résidence

Coût : 1 500 \$

Le délégué social et la déléguée sociale

SUR DEMANDE

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner le cours de base *Le délégué social et la déléguée sociale* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, permet de mieux comprendre le rôle du délégué social et de la déléguée sociale et de bien cerner la nature de ses interventions. Il vise également à développer une approche syndicale préventive face aux problèmes psychosociaux et de dépendance que vivent les confrères et consœurs de travail.

À partir des analyses de pratiques, les participants et les participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir formateur ou formatrice.

Exigence particulière : Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué social et la déléguée sociale*

Responsable : Myriam Zaidi

Coût : 1 500 \$

Filière retraite

SUR DEMANDE

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner les cours en lien avec la retraite et les régimes de retraite dans leur syndicat ou leur conseil régional.

À partir des analyses de pratiques, les participants et les participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

Le cours a également pour objectif de transmettre aux participants et aux participantes le contenu de la formation *Prendre en main sa retraite* en abordant, par exemple, les préoccupations des futures personnes retraitées, notamment quant à la place du travail dans leur quotidien, le temps disponible à la retraite ainsi que les aspects financiers de la retraite.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir formateur ou formatrice.

Exigence particulière : Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Prendre en main sa retraite* ou *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite*

Responsables : Marie-Josée Naud et Myriam Zaidi

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).



2. SE PERFECTIONNER COMME FORMATEUR OU FORMATRICE

Depuis plusieurs années, la FTQ et ses affiliés placent la pédagogie au cœur de leur projet éducatif. Ce domaine vise à regrouper les formations et les perfectionnements qui permettent aux formateurs et aux formatrices de maîtriser le contenu des formations et les méthodes pédagogiques liées à l'approche expérientielle.

Ces formations s'adressent donc aux personnes qui sont déjà formateurs ou formatrices expérimentés et qui désirent se perfectionner afin de :

- ▼ Parfaire leurs connaissances pédagogiques;
- ▼ Apprendre à donner un nouveau cours;
- ▼ Actualiser un cours qu'elles connaissent ou donnent déjà.

PERFECTIONNEMENT DE FORMATEURS ET FORMATRICES



* Le parcours des délégués sociaux et des déléguées sociales comprend d'autres formations pertinentes que vous trouverez en page 20.

PÉDAGOGIE

Les formations pédagogiques s'adressent aux responsables à l'éducation des syndicats affiliés et des conseils régionaux FTQ ainsi qu'aux formateurs et aux formatrices qui donnent les formations dans ces organisations.

Ces formations sont des lieux de ressourcement qui permettent d'approfondir des méthodes pédagogiques, d'échanger sur les difficultés rencontrées dans les activités de formation et sur les besoins de suivi et d'encadrement des formateurs et formatrices. C'est aussi l'occasion de se familiariser avec de nouvelles stratégies d'apprentissage ou analyses de pratiques.

Séminaire sur le perfectionnement pédagogique

Cette session vise à approfondir les approches et les méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ afin de raffiner les pratiques des équipes de formation des syndicats et des conseils régionaux.

Exigence particulière :

Être formateur ou formatrice d'expérience identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional

Responsables : Myriam Zaidi et Michel Du Cap

Dates : Automne 2024

En résidence

Coût : À déterminer

NOUVEAU

Perfectionnement pédagogique pour l'animation en ligne

Cette session vise à approfondir les approches et les méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ dans un contexte d'animation de formation syndicale en ligne. Les participants et les participantes s'approprient les techniques et les outils d'animation en ligne développés par la FTQ et ses affiliés.

Exigence particulière :

Être formateur ou formatrice d'expérience identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional

Responsable : Myriam Zaidi

Dates : 26 février au 1^{er} mars 2024

En ligne

Coût : Aucun

Séminaire sur l'accompagnement des formateurs et des formatrices (coaching)

Cette session vise à former les personnes qui accompagnent les formateurs et les formatrices pour les aider à développer et à accroître leurs habiletés et compétences à donner de la formation selon les approches et méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ.

Ce séminaire s'adresse aux formateurs et aux formatrices d'expérience choisis pour agir comme accompagnateur ou accompagnatrice par le syndicat ou le conseil régional.

Exigences particulières :

Être formateur ou formatrice d'expérience identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional et avoir préalablement suivi le *Séminaire sur le perfectionnement pédagogique*

Responsables : Isabelle Coulombe, Myriam Zaidi et Michel Du Cap

Dates : 29 octobre (soirée) au 3 novembre 2023

En résidence

Coût : 1 450\$

Séminaire de perfectionnement pédagogique sur les enjeux socioéconomiques

SUR DEMANDE

Cette session vise à accroître les compétences d'animation des formatrices et des formateurs sur les enjeux socioéconomiques et politiques de l'heure. Cette semaine leur permettra également d'approfondir leurs connaissances des finances publiques, du phénomène de la mondialisation néolibérale, des choix politiques qui la soutiennent et des conséquences sur nos emplois, pour la société et notre action syndicale.

Les formateurs et formatrices seront plus à l'aise de traiter de ces sujets et, surtout, d'animer discussions et débats autour de ces enjeux.

Exigence particulière :

Être formateur ou formatrice d'expérience identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional

Responsables : Isabelle Coulombe et Michel Du Cap

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).



PERFECTIONNEMENT SUR DES CONTENUS

Chaque année, les responsables de la formation des syndicats affiliés et des conseils régionaux expriment les besoins pour leurs formateurs et formatrices et, si le nombre le justifie, des formations pédagogiques et des perfectionnements sur les contenus sont inscrits à la programmation de l'année. Les autres formations demeurent disponibles sur demande d'un syndicat affilié ou d'un conseil régional FTQ.

Lorsque la FTQ développe un nouveau cours de base pour répondre aux besoins des syndicats affiliés ou pour mettre en application une décision du congrès, un perfectionnement de formateurs et de formatrices est offert. Une telle activité est aussi prévue lorsque le contenu d'une formation a été revu en profondeur. Sur demande d'un conseil régional FTQ ou d'un syndicat affilié, la FTQ peut organiser un perfectionnement si le nombre de personnes à former le justifie. Ce perfectionnement peut aussi être adapté à la réalité et aux besoins spécifiques du syndicat.

Les activités de perfectionnement sur les contenus des formations sont regroupées autour de différentes thématiques.

VIE SYNDICALE ET ACTION POLITIQUE

Défendre, informer et bâtir la solidarité de nos membres résumant sommairement le travail syndical quotidien des militantes et des militants syndicaux. Pour bien faire ce travail, il importe que ces personnes développent les compétences, les connaissances et les comportements essentiels pour y arriver.

Cette filière de perfectionnement qui s'adresse aux formateurs et aux formatrices englobe les formations de base destinées à outiller les militants et les militantes, entre autres en matière de gestion des dossiers de griefs, de négociation de convention collective, de tenue d'assemblées syndicales, etc.

Dossier de griefs

SUR DEMANDE

Cette session de quatre jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, vise à équiper les responsables locaux et les responsables locales travaillant au règlement des griefs à développer une méthode simple et efficace pour construire un bon dossier d'arbitrage.

Responsable : Michel Du Cap

Coût : 400\$ excluant les frais d'hébergement

MISE À JOUR

Introduction à la négociation collective

SUR DEMANDE

Cette session de quatre jours permet aux formateurs et aux formatrices de donner le cours de base qui vise à promouvoir la préparation des comités syndicaux sous différents angles, à faciliter la participation des membres aux comités de négociation et la prise en charge des rôles et responsabilités lors des négociations collectives et à préparer les comités de négociation aux résultats de la négociation et aux défis syndicaux qui en découlent.

Responsable : Michel Du Cap

Coût : 400\$ excluant les frais d'hébergement

Organisation du travail

SUR DEMANDE

Cette session de quatre jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours *Organisation du travail* afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le monde du travail est constamment en changement. Ces changements se vivent souvent dans l'organisation du travail qui semble hors de notre contrôle. Le cours de base vise à définir l'organisation du travail et à déterminer notre action syndicale dans ce champ, dans le but de prévenir les changements et mieux intervenir pour protéger les droits des travailleurs et des travailleuses.

Responsables : Myriam Zaidi et Serge Beaulieu

Coût : 400\$ excluant les frais d'hébergement

Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise

SUR DEMANDE

Cette session de cinq jours permet aux formateurs et aux formatrices d'animer ce cours de base qui vise à ce que les participants et les participantes comprennent le fonctionnement d'une entreprise en contexte de préparation à la négociation collective ou pour mieux agir syndicalement au quotidien dans la défense, la protection et le maintien des emplois. Les personnes participantes apprennent aussi à analyser les signes permettant de faire le diagnostic de l'entreprise et ainsi mesurer sa santé économique. De plus, elles sont amenées à réfléchir sur l'importance d'impliquer la structure syndicale locale pour réaliser ce travail d'analyse.

Responsables : Michel Du Cap et Stéphane Hudon

Dates : 15 (soirée) au 19 janvier 2024

En résidence

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).



Procédures d'assemblée

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours de base qui vise à outiller les dirigeants locaux et les dirigeantes locales pour les aider à préparer et à animer leur assemblée syndicale.

La démocratie est une valeur importante pour le mouvement syndical afin d'assurer l'expression juste des membres de chaque section locale. Les procédures d'assemblée assurent le déroulement d'une assemblée dans l'ordre afin que la démocratie s'exprime pleinement.

Responsable : Michel Du Cap

Coût : 200\$ excluant les frais d'hébergement

S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours est offerte aux formateurs et aux formatrices pour donner la formation de base *S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base permet de doter les participants et les participantes d'une démarche de résolution de conflits afin d'intervenir en milieu de travail.

Responsables : Michel Du Cap et Myriam Zaidi

Coût : 300\$ excluant les frais d'hébergement

Leadership

SUR DEMANDE

Nous entendons de plus en plus parler de l'importance du leadership dans nos organisations, qu'elles soient politiques, sociales ou syndicales. Dans notre milieu, plusieurs prônent un leadership rassembleur, un leadership ouvert sur le monde et capable de tenir compte des réalités actuelles. Un leadership permettant d'augmenter l'efficacité de nos actions syndicales et de gagner nos batailles.

Cette session de trois jours vise à former des formateurs et des formatrices afin qu'ils et elles puissent donner le cours de base qui propose une réflexion permettant de :

- ▼ définir des styles de leadership;
- ▼ identifier les styles de leadership en lien avec les valeurs syndicales;
- ▼ reconnaître les conditions et les habiletés nécessaires au développement d'un leadership syndical.

Cette session permet également de dégager une vision du leadership syndical et des conditions pour développer un leadership rassembleur.

Responsables : Myriam Zaidi et Michel Du Cap

Coût : 300\$ excluant les frais d'hébergement

Les droits parentaux

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours vise à former des formateurs et des formatrices afin qu'ils et elles puissent donner le cours de base qui permet aux responsables locaux et aux responsables locales d'acquérir des connaissances sur la législation concernant les congés parentaux, la négociation des droits parentaux et le soutien aux parents quant aux choix qui s'offrent à eux.

Responsable : Isabelle Coulombe

Coût : 300\$ excluant les frais d'hébergement

Communication et prise de parole dans nos syndicats

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

La prise de parole est un aspect-clé de toute organisation syndicale. Le cours de base permet aux militants et aux militantes de s'outiller dans la communication et la prise de parole ainsi que de s'exprimer par écrit dans toutes circonstances officielles.

Responsables : Myriam Zaidi et Michel Du Cap

Coût : 300\$ excluant les frais d'hébergement

L'action politique : un outil d'action syndicale

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

La politique fait partie de nos vies. Les personnes élues font des choix politiques qui déterminent les paramètres de fonctionnement de la société dans laquelle nous évoluons. Ceci nous force à faire des choix plus ou moins conscients.

Avec le cours de base, les participants et les participantes acquerront des compétences afin d'être en mesure de développer un esprit critique face aux décisions des personnes élues pour faire des choix politiques éclairés en fonction de leurs valeurs. De plus, le cours vise à outiller les militants et les militantes afin d'agir comme agents multiplicateurs dans leur milieu en mettant en valeur le projet de société souhaité par la FTQ.

Responsables : Stéphane Hudon et Michel Du Cap

Coût : 300\$ excluant les frais d'hébergement

L'utilisation des médias sociaux dans nos structures syndicales

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Même si les médias sociaux sont de plus en plus présents dans notre quotidien, il n'est pas dit pour autant que la plupart d'entre nous connaissent leur fonctionnement.

De plus, il y a encore beaucoup de réserve de la part de nos membres face à ces nouveaux moyens de communication. Pourtant, les médias sociaux sont perçus dans plusieurs milieux comme des outils de communication, d'information, de rapprochement et de partage.

De plus en plus, les organisations se servent de ces outils pour informer et pour mobiliser leurs membres ainsi que pour susciter des débats.

Le mouvement syndical a tout intérêt à se servir de ces médias pour porter son message, pour rejoindre les membres, pour introduire des débats et pour ainsi se donner un outil complémentaire à une plus grande démocratie. Plus particulièrement, le cours de base s'adresse aux personnes responsables, pour leur syndicat, de l'animation de la vie syndicale par les médias sociaux et poursuit les objectifs suivants :

- ▼ Comprendre les enjeux, les avantages, les risques et les craintes entourant les médias sociaux dans une organisation;
- ▼ Outiller les syndicats dans l'utilisation des médias sociaux.

Responsables : Myriam Zaidi et Stéphane Hudon, en collaboration avec le service des communications de la FTQ

Coût : 300\$ excluant les frais d'hébergement

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Le dossier de la santé et sécurité du travail a toujours été l'une des grandes préoccupations de la FTQ et la formation syndicale est un moyen privilégié pour susciter l'action directe dans nos milieux de travail, tant du côté de la prévention que de la réparation. L'offre de formation des syndicats affiliés, des conseils régionaux et de la FTQ a pour objectif d'outiller les militantes et les militants afin d'agir dans leur milieu, tant auprès de leurs membres que des employeurs.

Cette thématique a pour objectif de permettre aux formateurs et aux formatrices de se perfectionner sur des enjeux plus pointus en matière de santé et sécurité du travail.

Le travail syndical en prévention

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu de ce cours.

Cette formation suit la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* et s'adresse principalement aux représentants et aux représentantes à la prévention ainsi qu'aux membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et de sécurité du travail. Ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés. Il permet également d'examiner de façon précise le fonctionnement du comité, les fonctions du représentant et de la représentante à la prévention et les différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 5 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Enquête d'accident

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base permet de mieux identifier les faits pertinents reliés à un accident, d'interroger les témoins et d'établir le dossier d'enquête. On y apprend comment faire une enquête avec rigueur et méthodologie. De plus, on cerne les causes de l'accident de façon à élaborer des recommandations pour corriger la situation à la source.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 5 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Réclamation à la CNESST

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base, quant à lui, permet de mieux intervenir lorsque des personnes victimes de lésions professionnelles soumettent une réclamation à la CNESST. On y étudie la loi, comment rédiger une réclamation, le processus général d'indemnisation, les procédures d'appel, les clauses à négocier et les stratégies à développer par rapport aux employeurs et à la CNESST.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 5 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Contestation à la CNESST

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

L'objectif général du cours de base est de permettre aux participants et aux participantes de développer des habiletés afin de produire efficacement, et selon les règles générales établies, une contestation tant à la CNESST qu'au TAT ainsi que de perfectionner leur démarche de représentation et de soutien d'une personne victime d'une lésion professionnelle.

En plus de connaître certaines exigences relatives à l'administration de la preuve devant un tribunal administratif, les participants et les participantes seront en mesure de mieux reconnaître leur rôle local dans la préparation des dossiers de réparation des lésions professionnelles.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : 300 \$ excluant les frais d'hébergement

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la subvention de la CNESST ne s'applique plus pour les activités de formation qui visent à soutenir les employeurs ou les travailleurs et les travailleuses dans les différents processus de contestation d'une décision rendue par la CNESST.

Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base vise notamment à révéler les multiples aspects du travail des femmes afin qu'elles puissent prendre en charge l'amélioration de leurs conditions de travail. En plus d'approfondir quelques aspects SST afin de mieux sensibiliser leurs milieux de travail aux divers problèmes vécus par les femmes, le cours aide à développer l'argumentation de ces dernières pour que la structure syndicale intègre mieux la santé et la sécurité des travailleuses.

Responsable : Serge Beaulieu, en collaboration avec le service d'actions féministes et d'équité salariale de la FTQ

Coût : Aucun. Voir en page 5 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

MISE À JOUR

Alerte aux décibels

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base, quant à lui, permet aux participants et aux participantes de prendre conscience des problèmes de santé causés par le bruit dans leur milieu de travail. On couvre notamment les divers types de bruit, leurs effets sur la santé et les moyens pour réduire l'exposition. Ce cours aide à élaborer un plan d'action pour améliorer les conditions de travail des personnes exposées au bruit et présente un programme d'aide à celles atteintes de surdité. On explique également de A à Z le processus d'indemnisation des travailleurs et des travailleuses atteints de surdité professionnelle.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 5 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Prévenir l'épuisement professionnel

SUR DEMANDE

Cette session d'une journée permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base donne une définition du phénomène et essaie d'en comprendre les manifestations et les causes. Il permet de définir les sources d'épuisement professionnel et tente d'analyser les aspects du travail qu'il faut changer pour améliorer la situation.

Cette journée de réflexion aborde également les stratégies syndicales que l'on peut déployer dans nos milieux de travail pour contrer l'épuisement professionnel et sert à guider les participants et les participantes dans une démarche de prévention pour éviter que la situation se détériore.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 5 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Ce cours vise à outiller les responsables locales et les responsables locaux afin qu'ils et elles connaissent les dispositions pertinentes de la Loi sur les normes du travail, de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation du harcèlement psychologique à titre de lésion professionnelle.

En plus de développer une démarche syndicale de résolution des cas de harcèlement psychologique, le cours permet de s'approprier une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers qui ne sont jamais faciles à gérer et à régler.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 5 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours qui ne s'applique qu'aux travailleurs et travailleuses sous juridiction fédérale.

En plus de la prise de connaissance des cas de harcèlement et de violence dans nos milieux de travail et de ses impacts, ce cours vise à outiller les responsables locaux et les responsables locaux afin qu'ils et elles connaissent notamment leurs droits, les dispositions réglementaires pertinentes du Code canadien du travail et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation de la violence en milieu de travail à titre de lésion professionnelle. Les recours applicables sont également couverts par cette formation.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 5 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

La violence conjugale est un phénomène présent dans notre société, et la récente vague de féminicides au Québec démontre que c'est un fléau qui prend de plus en plus d'importance. Lorsqu'une femme subit de la violence conjugale, elle ne la vit pas uniquement dans la sphère privée. Cette violence s'immisce dans son milieu de travail, soit par les effets qui se répercutent sur ses relations avec les collègues et sur sa productivité au travail, soit, dans d'autres cas, par le danger même qui la suit sur son lieu de travail. Le cours de base permet de mieux comprendre ce phénomène et comment il se manifeste au travail. Les participants et les participantes deviennent mieux outillés pour prévenir la violence conjugale et pour agir face à diverses situations en utilisant les outils légaux et les ressources syndicales et communautaires à leur disposition.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 5 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

RETRAITE

« Seul le mouvement syndical a la force et l'indépendance nécessaires pour bien représenter tous les participants et toutes les participantes d'un régime de retraite. »

Déclaration politique adoptée au congrès de 2001

Ces sessions de perfectionnement des formateurs et des formatrices visent à permettre de mieux comprendre comment assurer la sécurité du revenu à la retraite de nos membres, de négocier des dispositions pour améliorer cette sécurité du revenu et de prendre notre place pour administrer les régimes de retraite dans l'intérêt de nos membres, tant sur les plans financier et économique qu'environnemental.

Perfectionnement – Filière retraite

SUR DEMANDE

Cette session vise à perfectionner un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner des cours en lien avec le dossier retraite dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* aide les personnes qui négocient ou celles qui sont membres d'un comité de retraite à analyser et à améliorer leur régime. On y traite des lois régissant les régimes de retraite publics et privés ainsi que du rôle du mouvement syndical dans le développement des régimes de retraite. De façon plus particulière, on étudie les différents éléments d'un régime de retraite tels que les droits d'adhésion, les cotisations, l'intérêt sur les cotisations et l'acquisition des droits. On y apprend comment administrer un régime de retraite en tant que représentant ou représentante des travailleurs et des travailleuses et, surtout, à jouer un rôle actif. Ce cours permet aussi de réfléchir sur les objectifs syndicaux, les revendications et l'action syndicale en lien avec la retraite.

Le cours *Introduction aux avantages sociaux*, quant à lui, vise à intéresser nos militants et nos militantes à ces dossiers qui prennent de plus en plus de place en négociation. Il s'agit d'une formation de base où l'on démystifie les différents régimes de retraite (à accumulation de capital et à accumulation de rente), en plus d'expliquer le rôle et l'importance de la mise en commun du risque dans nos régimes d'assurance collective.

Finalement, le cours *Prendre en main sa retraite* aborde les préoccupations des futures personnes retraitées, notamment quant à la place du travail dans leur quotidien, au temps disponible à la retraite ainsi que les aspects financiers de la retraite.

Exigence particulière : Être formateur ou formatrice et avoir suivi les cours de base de la FTQ sur la retraite *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* et *Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances*.

Responsable : Marie-Josée Naud

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).



Prendre en main sa retraite

Cette session de trois jours vise à permettre aux formateurs et formatrices de s'approprier le contenu du cours ainsi que l'approche pédagogique utilisée dans le cours de trois jours *Prendre en main sa retraite*. Les sujets abordés touchent notamment les préoccupations des futures personnes retraitées quant à la place du travail dans leur quotidien, le temps disponible à la retraite ainsi que les aspects financiers entourant la préparation de la retraite.

Exigence particulière : Être formateur ou formatrice

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 29 octobre (soirée) au 1^{er} novembre 2023

En résidence

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).



DÉLÉGUÉS SOCIAUX ET DÉLÉGUÉES SOCIALES

Près de 3 000 délégués sociaux et déléguées sociales constituent le réseau syndical d'entraide de la FTQ dans toutes les régions du Québec. Depuis sa mise sur pied au début des années 1980, la société et nos milieux de travail ont bien évolué, mais les problèmes de consommation, d'endettement, de violence et de détresse, eux, persistent. Et nos membres vivent toujours des difficultés et des moments de détresse. Ce champ de perfectionnement met en vitrine la formation continue offerte aux formateurs et formatrices de ce réseau pour poursuivre leur travail de soutien auprès des personnes qu'ils et elles forment comme déléguées sociales et délégués sociaux (DS).

D'autres perfectionnements sont disponibles dans les conseils régionaux et les syndicats affiliés pour permettre aux délégués sociaux et aux déléguées sociales d'approfondir leur réflexion et développer leurs compétences. Plusieurs perfectionnements, qui ne s'adressent pas spécifiquement aux formateurs et formatrices du réseau, peuvent aider à comprendre certaines problématiques que les DS peuvent rencontrer dans leur pratique :

- ▼ S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels (p. 14)
- ▼ Prévenir l'épuisement professionnel (p. 17)
- ▼ Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation (p. 18)
- ▼ Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail (p. 18)
- ▼ La diversité culturelle dans un contexte syndical (p. 24)

Deux formations s'adressent spécifiquement aux formateurs et formatrices de ce réseau et elles sont offertes sur demande des coordonnateurs et coordonnatrices du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales.

La prévention du suicide : l'action syndicale en milieu de travail

SUR DEMANDE

Beaucoup de militantes et de militants, et particulièrement des déléguées sociales et des délégués sociaux, peuvent être confrontés à des appels à l'aide de membres qui vivent des situations personnelles difficiles, et parfois même une détresse profonde les amenant à penser au suicide.

Cette session de deux jours vise à former des militants et des militantes afin d'agir dans leur milieu de travail, pour aider les personnes qui vivent de telles situations de détresse ainsi que pour informer et sensibiliser le milieu de travail à la problématique du suicide.

Responsable : Myriam Zaidi

Coût : 200 \$ excluant les frais d'hébergement

Les collectifs d'entraide

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours vise à outiller les délégués sociaux et les déléguées sociales à tenir des collectifs d'entraide dans des milieux de travail aux prises avec des fermetures, des crises ou des tensions importantes. L'approche du collectif d'entraide est de permettre aux participants et aux participantes de s'exprimer sur l'impact de la situation de crise sur leur vie personnelle, tant sur les difficultés financières qu'ils peuvent rencontrer en lien avec la situation, notamment lors d'une perte d'emploi, que de l'impact psychologique de situations ayant généré de la détresse.

Le perfectionnement des formateurs et des formatrices leur permet de former les délégués sociaux et les déléguées sociales ainsi que des responsables de syndicats locaux à animer de telles démarches de collectifs.

Responsable : Myriam Zaidi

Coût : 200 \$ excluant les frais d'hébergement

3. SE SPÉCIALISER DANS NOS FONCTIONS SYNDICALES



C'est l'un des rôles-clés du service de l'éducation de la FTQ que d'offrir des sessions de formation spécialisée aux conseillers et aux conseillères ainsi qu'aux militants et aux militantes des syndicats et des conseils régionaux affiliés à la FTQ.

Ces formations permettent de mieux faire valoir et défendre les droits des membres, d'être en mesure de négocier des conventions collectives en tenant compte des lois ainsi que des objectifs syndicaux et, enfin, de mieux comprendre les grands enjeux sociaux, économiques et législatifs. Certaines formations s'adressent spécifiquement aux conseillers et conseillères des syndicats. Des militants et des militantes peuvent toutefois être acceptés à ces sessions aux conditions suivantes :

1. Des places sont disponibles;
2. Ils ou elles ont une expérience suffisante pour suivre la session;
3. Ils ou elles sont recommandés par la direction québécoise de leur syndicat ou par leur conseil régional.

Pour les sessions spécialisées, les coûts sont assumés par les syndicats (salaire, transport, indemnité forfaitaire et frais d'inscription), à l'exception de quelques cours où il est indiqué que la FTQ bénéficie de subventions ou d'ententes spéciales.

Ainsi, pour les sessions en santé et sécurité du travail, la perte de salaire peut être remboursée. À cet effet, **seule la personne responsable de l'éducation de votre syndicat peut vous renseigner avec précision** (voir la liste de ces personnes à la page 42).

Plusieurs formations spécialisées associées aux thématiques Retraite et assurances collectives, Analyse de l'entreprise dans un contexte de négociation et Syndicalisme et enjeux socioéconomiques prévoient le remboursement de certaines dépenses, dont une partie importante du salaire pour les personnes qui ne sont pas conseillers ou conseillères. D'autres sont offertes gratuitement. Elles sont identifiées par le logo du Fonds de solidarité FTQ qui les soutient financièrement et participe à leur développement. **La personne responsable du dossier ainsi que les adjointes administratives du service de l'éducation pourront vous informer des modalités propres à la formation que vous voulez suivre.**

Le schéma qui suit présente l'offre de formation spécialisée par thématique. Il est suivi de la présentation du contenu de ces formations. Pour chaque thématique, on retrouve les formations qui sont au programme cette année ainsi que les formations qui sont disponibles sur demande d'un ou de plusieurs syndicats affiliés ou conseils régionaux.

SE SPÉCIALISER DANS NOS FONCTIONS SYNDICALES

Vie syndicale locale

- Comment dynamiser nos syndicats ?
- Évaluation des tâches 1
- Relations avec les médias
- Action syndicale en francisation
- La diversité culturelle dans un contexte syndical

Santé et sécurité du travail

- Actions en prévention : l'analyse du travail et les contaminants dans le milieu de travail

Retraite et assurances collectives

- Séminaire annuel sur la retraite
- Perfectionnement annuel du réseau retraite et assurance
- Comprendre pour agir en assurances collectives
- Le financement des régimes de retraite à prestations déterminées des secteurs municipal et universitaire
- Le placement des actifs d'un régime de retraite
- Négocier le RRFS-FTQ
- Atelier sur les recours en assurances collectives
- Pharmacies en ligne et assurances collectives, mesure de contrôle de coûts efficaces ?
- Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances
- L'administration et la négociation de nos régimes de retraite

Analyse de l'entreprise dans un contexte de négociation

- Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise
- Analyse financière de l'entreprise dans son contexte économique
- Le calcul des coûts dans le processus de négociation
- Le calcul des coûts dans le processus de négociation : atelier d'introduction à Excel
- La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise

Syndicalisme et enjeux socioéconomiques

- Le développement socioéconomique local et régional
- Syndicalistes : actrices et acteurs du développement socioéconomique des régions
- Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée
- Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi

Droit du travail

- Règles de preuve et de procédure
- Plaideurs et plaideuses au TAT
- Le suivi de la jurisprudence en santé et sécurité du travail
- Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

VIE SYNDICALE LOCALE

Pour appuyer le travail syndical quotidien, il importe de mettre en place tous les moyens pour animer la vie syndicale. Pour y arriver, les militants et les militantes doivent développer des compétences et des attitudes favorisant le leadership et la communication. Cette thématique englobe les formations destinées à les outiller afin qu'ils et elles développent un leadership syndical permettant un engagement citoyen permanent. Différentes compétences sont de mise pour assurer une cohésion syndicale, favoriser la mobilisation au niveau local et faire passer notre message. De plus, ils et elles développeront des compétences et des habiletés en communication dans les instances syndicales, mais aussi avec les différents médias d'information.

Comment dynamiser nos syndicats?

SUR DEMANDE

La vie syndicale est parfois difficile. La plupart des militants et militantes qui s'engagent comme personne déléguée, membre d'un comité ou d'un exécutif le font bénévolement. Pour les soutenir, les syndicats offrent des formations pour initier aux complexités des conventions collectives, du traitement des griefs et des cas de santé et de sécurité du travail. Ce travail de défense et de représentation auprès de l'employeur est au cœur de la vie syndicale. Mais pour négocier et régler les problèmes, l'appui et l'engagement des membres sont essentiels.

Comment susciter la participation et la mobilisation des membres? De quels moyens disposons-nous pour maintenir et consolider notre pouvoir syndical? Les recherches effectuées au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) ont permis de dégager les pistes de succès des actions syndicales. Avec Christian Lévesque, codirecteur du CRIMT, nous explorerons concrètement les stratégies à notre portée pour que nos projets portent leurs fruits.

Responsables : Stéphane Hudon et Michel Du Cap

Invité : Christian Lévesque, HEC Montréal, codirecteur du CRIMT

Coût : 300 \$ excluant les frais d'hébergement

Évaluation des tâches 1

Cette session de cinq jours permet de connaître différents plans d'évaluation des tâches et de développer les habiletés nécessaires pour analyser les emplois en expérimentant les méthodes et les techniques qui permettent de décrire les emplois et d'évaluer les tâches qui y sont liées. La session vise aussi à sensibiliser à ce type d'action syndicale et à développer des stratégies sur ce dossier.

S'adresse à ceux et à celles qui négocient, qui sont membres d'un comité d'évaluation des tâches ou qui sont impliqués en équité salariale.

Exigence particulière : Aucune

Responsable : Myriam Zaidi, en collaboration avec l'équipe d'évaluation des tâches du SCFP

Dates :

2 au 6 octobre 2023

22 au 26 janvier 2024

6 au 10 mai 2024

21 au 25 octobre 2024

En résidence

Coût :

Session 2023 : 1 250 \$

Sessions janvier et mai 2024 : 1 300 \$

Session octobre 2024 : à déterminer

* L'ajustement du coût d'inscription en 2024 est dû à l'augmentation du tarif des forfaits d'hébergement entrant en vigueur dès janvier.

Relations avec les médias

SUR DEMANDE

Basée sur des préoccupations de plusieurs syndicats affiliés à la FTQ, cette session vise à améliorer notre compréhension des médias afin qu'ils accordent davantage de visibilité à nos actions et à nos luttes.

À la suite de ce cours de deux jours, les participants et les participantes seront en mesure de développer une stratégie face aux médias, de maîtriser les moyens d'information et de se donner une stratégie locale.

Responsable : Myriam Zaidi, en collaboration avec le service des communications de la FTQ

Coût : 300 \$ excluant les frais d'hébergement

Action syndicale en francisation

La francisation des milieux de travail est un objectif majeur de la Charte de la langue française. En adoptant récemment la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, l'Assemblée nationale du Québec est venue réaffirmer le caractère français du Québec ainsi que la nécessité d'agir pour en assurer la prédominance dans les lieux de travail. Encore aujourd'hui, le droit de travailler en français demeure une revendication importante de la FTQ, puisqu'il influence les conditions de travail de nos membres et oblige les employeurs à appliquer diverses mesures de francisation.

La francisation figure donc parmi les enjeux qui concernent les syndicats dans leur travail de défense, de représentation et de mobilisation de leurs membres.

La session d'une journée permet aux personnes participantes de se familiariser avec le droit de travailler en français, de mieux saisir les enjeux des différentes étapes du processus de francisation, d'explorer notre rôle syndical dans un comité de francisation et d'aborder une réflexion sur les actions syndicales à développer pour que la francisation des milieux de travail soit une réussite.

Responsables : Michel Du Cap, en coanimation avec Gilles Grondin du service de la francisation de la FTQ

Dates :

11 octobre 2023

10 avril 2024

Montréal

Pour toute question concernant cette formation ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'adjointe administrative du service de la francisation, Jessica Trépanier St-Georges, au jtrepanier@ftq.qc.ca ou 514 383-8029.

Coût : Aucun.

La diversité culturelle dans un contexte syndical

SUR DEMANDE

Le vieillissement de la population et le faible taux de natalité exposent le Québec, comme la majorité des pays industrialisés, à des défis liés au remplacement de la main-d'œuvre. Ainsi, le nombre de personnes immigrantes issues d'origines diverses que le Québec accueille pour combler ses besoins de main-d'œuvre est en hausse constante. Bon nombre de nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes, une fois établis au Québec, se joignent à nos rangs. Cependant, l'intégration au milieu de travail peut poser certains défis. Les milieux syndiqués sont alors appelés à jouer un rôle qu'ils n'ont peut-être jamais joué avant.

Cette formation de deux jours s'adresse aux conseillers et aux conseillères, aux dirigeants et aux dirigeantes ainsi qu'à ceux et à celles qui sont responsables de divers aspects liés au déroulement du quotidien ou aux dynamiques de travail. Les participants et les participantes seront en mesure de mieux comprendre le contexte actuel de la diversité culturelle et de ses enjeux. La discrimination, les préjugés, la francisation et les demandes d'accommodements sont des sujets abordés dans le cadre de cette formation.

La formation permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes.

Responsable : Myriam Zaidi

Coût : 200 \$ excluant les frais d'hébergement

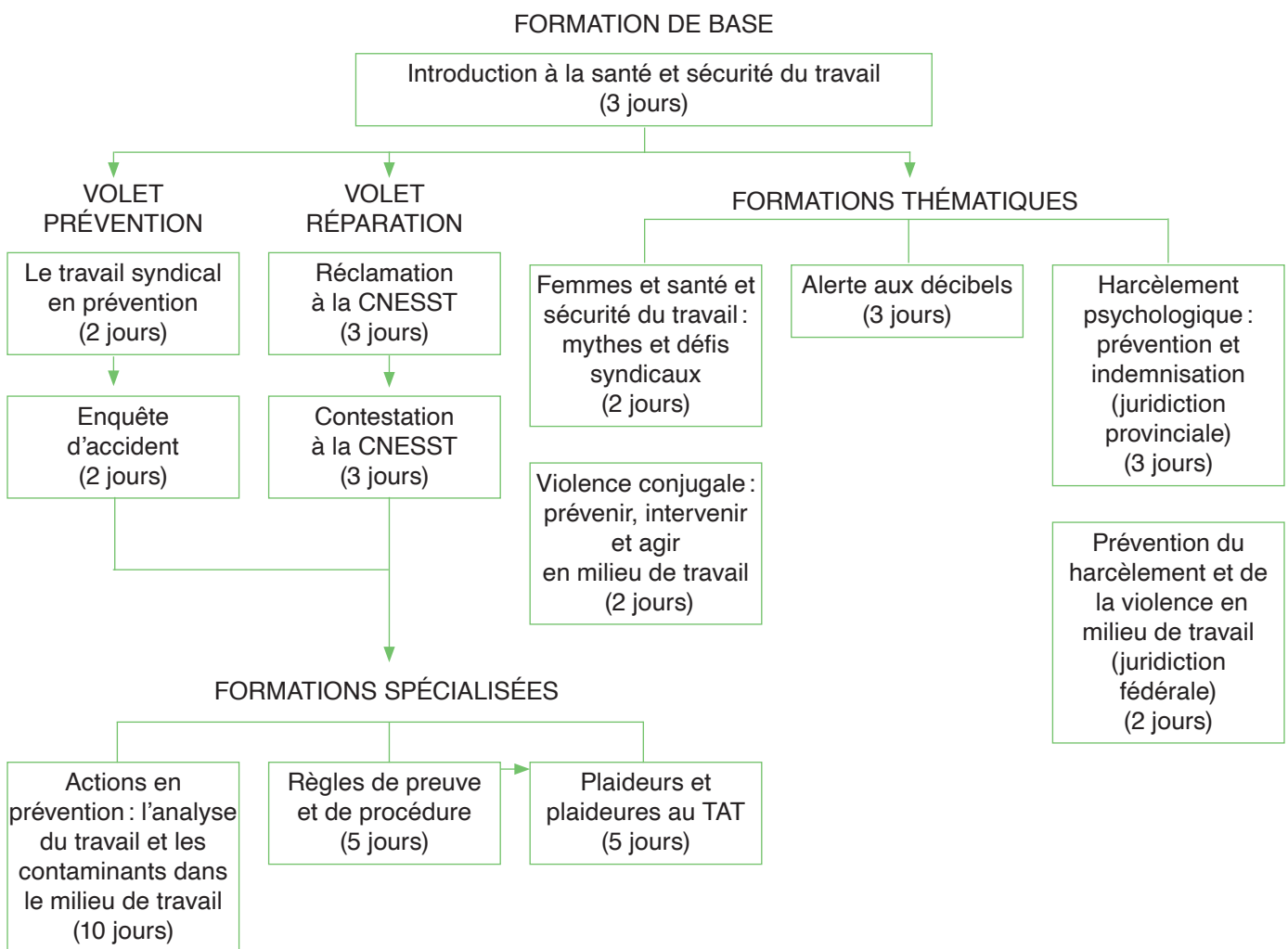
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Les syndicats affiliés disposent d'un vaste réseau de formateurs et de formatrices qui peuvent dispenser la formation de base en santé et sécurité du travail ainsi que plusieurs formations spécialisées. Le schéma du plan de formation en santé et sécurité du travail à la FTQ qui suit présente le parcours de formation d'une personne militante impliquée dans ce dossier au niveau local.

Depuis toujours, la santé et la sécurité du travail ainsi que la prévention des lésions professionnelles sont intimement liées aux actions posées par les syndicats dans les milieux de travail. C'est pour cette raison qu'au fil des années, la FTQ a développé des formations ayant pour objectif d'outiller les militants et les militantes qui ont des fonctions syndicales dans ce domaine, tant en prévention qu'en réparation.

Les formations présentées dans ce schéma sont destinées aux militants et aux militantes de tous les niveaux : du débutant ou de la débutante jusqu'à celui ou celle qui effectue des représentations ou qui plaide devant les instances administratives de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et du Tribunal administratif du travail (TAT).

SCHÉMA DU PLAN DE FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL À LA FTQ



Actions en prévention : l'analyse du travail et les contaminants dans le milieu de travail

Cette session avancée de 10 jours, répartie sur deux semaines non consécutives, a été développée afin de permettre aux membres syndicaux des comités de santé et de sécurité du travail de relancer le dossier de la prévention et d'assumer un leadership syndical. On veut ainsi resituer le rôle syndical du représentant et de la représentante en santé et sécurité et des membres d'un comité de santé et de sécurité du travail dans le contexte d'une interrelation étroite de leur travail avec les membres des différents comités syndicaux.

La session vise à outiller les participants et les participantes à l'appropriation d'une démarche préventive en santé et sécurité du travail ainsi qu'à leur permettre d'analyser la situation dans leur milieu de travail et de développer des propositions correspondant à leurs besoins, visant l'élimination à la source des risques et des dangers.

À cet effet, on y fournit, sous une forme accessible, des connaissances scientifiques et techniques permettant aux personnes participantes de faire l'analyse de leurs conditions de travail et des effets de celles-ci sur le corps. On situe l'analyse du travail dans cette démarche préventive, notamment sur le travail réel et le travail prescrit.

La première semaine de formation vise à outiller les participants et les participantes sur les connaissances techniques afin de mieux analyser leur milieu de travail. Voici les grands thèmes abordés : le travail du représentant syndical et de la représentante syndicale en santé et sécurité; l'analyse du milieu et des effets des conditions de travail sur la santé; l'analyse du travail effectué par les travailleurs et travailleuses comme outil de prévention. Pour ce faire, il est demandé à toutes les personnes

participantes de la formation de réaliser une courte vidéo d'environ cinq minutes d'un poste de travail dans leur milieu de travail afin d'en faire l'analyse en groupe. Il est essentiel d'expliquer au préalable à la personne filmée que l'objectif de la captation vidéo sera uniquement pour un objectif de formation et sera détruite à la fin du cours.

La deuxième semaine permet de faire le point sur les pistes de solution et certaines stratégies syndicales. Les grands thèmes sont : les principes généraux en hygiène industrielle; le rôle des intervenants et des intervenantes extérieurs; les méthodes d'élaboration et d'évaluation des plans d'action préventifs.

Entre les deux semaines de cours, les participants et les participantes ont des petits travaux à réaliser à partir de leur milieu de travail en lien avec les connaissances acquises durant la formation.

S'adresse aux membres des comités de santé et de sécurité, aux représentants et aux représentantes en santé et sécurité du travail.

Exigences particulières : Avoir suivi les cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail, Le travail syndical en prévention et Enquête d'accident*.

Responsable : Serge Beaulieu, avec la collaboration de personnes-ressources

Dates :

Pour l'ensemble de la formation :

Semaine 1 :

20 (soirée) au 25 octobre 2024

Semaine 2 :

17 (soirée) au 22 novembre 2024

En résidence

Coût : À déterminer

Le salaire des participants et des participantes est remboursé en fonction de l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST (p. 5).

RETRAITE ET ASSURANCES COLLECTIVES

Comme on a pu le constater lors des derniers congrès, les dossiers de la retraite et des assurances collectives sont aujourd'hui au cœur de nos négociations et constituent des enjeux majeurs alors que pour la retraite, les employeurs cherchent de plus en plus à réduire leur participation et à transformer les régimes de qualité qui ont été négociés dans le passé. Quand il est question des assurances collectives, l'augmentation faramineuse des coûts, dont le prix des médicaments, a amené le Congrès de la FTQ à réclamer la mise en place d'un régime public et universel d'assurance médicaments comme composante de notre système de santé gratuit et accessible à tous et à toutes.

Nos revendications en matière de régimes publics de qualité pour nos membres et pour l'ensemble de la population n'excluent pas notre responsabilité de nous assurer que les régimes complémentaires actuels que nous négocions répondent aux besoins et aux intérêts de nos membres. Ces questions étant fort complexes, une offre de formation spécialisée a été développée pour soutenir le travail des personnes impliquées dans ce dossier.

Quelques-unes de nos formations sont de natures introductives, certaines s'adressent à l'ensemble des membres de la FTQ alors que d'autres comportent des exigences particulières. Vous pourrez prendre connaissance de ces détails dans les pages qui suivent.

Séminaire annuel sur la retraite

Ce séminaire annuel permet aux participants et aux participantes d'échanger et de mettre à jour leurs connaissances dans le dossier de la retraite. Selon la conjoncture, les thèmes abordés incluent les changements législatifs, les initiatives syndicales en matière de sécurité financière à la retraite ainsi que les enjeux de placement, de financement et de gouvernance.

Le contenu détaillé du séminaire est publié vers le mois de janvier.

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 20 et 21 mars 2024

Montréal

Coût : 175\$ excluant les frais d'hébergement



Perfectionnement annuel du réseau retraite et assurances

Nous vivons une période de grande effervescence quant aux politiques publiques entourant notre système de retraite et de santé au Canada. Ce perfectionnement se veut un lieu de ressourcement pour les personnes formatrices et autres intervenants et intervenantes du milieu syndical afin de mieux comprendre les impacts des dernières modifications législatives ainsi que celles à venir en lien avec ces deux dossiers.

Exigence particulière : Être formateur ou formatrice du cours *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* ou du cours *Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances* ou être membre du comité retraite et assurances de la FTQ ou du comité RRFS-FTQ (Régime de retraite par financement salarial de la FTQ)

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 18 (soirée) au 20 octobre 2023

En résidence

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).



Comprendre pour agir en assurances collectives

Depuis quelques années, les régimes d'assurances collectives subissent de fortes pressions en négociation à la suite de l'augmentation substantielle des coûts. Selon les prévisions, ces coûts continueront à augmenter, entre autres avec l'arrivée de nouveaux médicaments, de nouvelles technologies et du vieillissement de la population. Nos régimes représentent donc une part grandissante de l'enveloppe monétaire lors des négociations. Nous ne pourrions plus négocier ceux-ci comme nous le faisons auparavant. Les dirigeants et les dirigeantes doivent mieux comprendre le fonctionnement de leur régime d'assurances collectives et les coûts qui y sont associés afin d'en assurer la pérennité et de bien défendre leurs membres dans les dossiers problématiques.

Cette session de trois jours s'adresse aux conseillères syndicales et aux conseillers syndicaux ainsi qu'à toutes les personnes ayant à négocier ou à comprendre le fonctionnement de la négociation et de la tarification des assurances collectives.

Exigence particulière : Aucune

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 14 au 16 novembre 2023

Montréal

Coût : Aucun



LA RETRAITE :
UNE APPROCHE SYNDICALE

Le financement des régimes de retraite à prestations déterminées des secteurs municipal et universitaire

SESSION OFFERTE

CETTE ANNÉE SEULEMENT

Avec la crise financière de 2008, la problématique du financement des régimes de retraite à prestations déterminées est devenue un enjeu central. De 2014 à 2016, à la suite des recommandations du Rapport D'Amours, le gouvernement s'est affairé à modifier le cadre légal qui encadre le financement des régimes des différents secteurs pour le meilleur et pour le pire.

En avril 2023, le gouvernement du Québec a publié un projet de refonte du Règlement concernant le financement des régimes de retraite à prestations déterminées des secteurs municipal et universitaire. Ce règlement encadre les particularités du financement et de l'administration des régimes de retraite à prestations déterminées des secteurs municipal et universitaire. Ces changements ont une incidence sur les régimes de ces secteurs.

Ce cours de trois jours vise donc à permettre d'évaluer la situation financière des régimes de retraite à prestations déterminées des secteurs municipal et universitaire, en utilisant les outils disponibles à cette fin, ainsi qu'à permettre d'identifier les options permettant d'assurer la pérennité de ces régimes, et ce, dans l'intérêt des membres.

Exigence particulière : Siéger à un comité de retraite ou en négociateur

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 23 au 25 janvier 2024

Montréal

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).

LA RETRAITE :
UNE APPROCHE SYNDICALE

Le placement des actifs d'un régime de retraite

Tous les membres siégeant à un comité de retraite, que ce soit pour un régime à prestations déterminées (PD) ou à cotisation déterminée (CD), sont interpellés un jour ou l'autre par la question des placements des caisses de retraite.

Il est important pour les fiduciaires d'avoir une compréhension suffisante des enjeux des caisses de retraite afin que ces dernières soient investies dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses.

Cette formation de deux jours vise donc à développer une compréhension en matière de placement dans les caisses de retraite afin de permettre aux participants et aux participantes de jouer un rôle actif au sein de leur comité de retraite et de leur comité de placement.

Les thématiques suivantes seront abordées :

- ▼ Identification des différents types de placements et de leurs rôles;
- ▼ Reconnaître l'importance d'une politique de placement efficace et de son suivi rigoureux;
- ▼ Déterminer les principes permettant de choisir les gestionnaires de portefeuilles et d'assurer leur suivi;
- ▼ Perspective syndicale en matière de placement et d'exercice de droit de vote.

Exigence particulière : Être membre d'un comité de retraite pour des régimes PD ou CD, ou membre d'un comité de placement

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 7 et 8 février 2024

Montréal

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).

Négocier le RRFS-FTQ

SUR DEMANDE

Les régimes de retraite qui garantissent des rentes sont ceux que les travailleuses et les travailleurs privilégient. Or, dans un grand nombre d'entreprises, ces régimes ne sont pas accessibles, notamment parce que le nombre de personnes salariées est insuffisant pour que le régime soit viable.

À l'initiative de la FTQ, un régime multi employeur d'un tout nouveau genre a été créé en 2008 grâce à un règlement de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. Ce régime d'accumulation de rentes, dont la FTQ est le promoteur, accueille les groupes, petits et grands, issus de ses syndicats affiliés.

Cette session permet à la conseillère syndicale et au conseiller syndical de se familiariser avec les caractéristiques du Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ) pour négocier son implantation là où il n'y a pas de régime à prestations déterminées.

Responsable : Marie-Josée Naud

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).

Atelier sur les recours en assurances collectives

En tant que militant ou militante, représentant syndical ou représentante syndicale ou membre d'un comité d'assurances, il nous arrive d'avoir recours aux griefs ou aux tribunaux civils afin de contester une décision de l'employeur ou de l'assureur lorsqu'un ou une membre fait face à un refus de la reconnaissance de son invalidité. Afin de faire valoir les droits de nos membres, il est important de bien comprendre les recours appropriés, les outils à notre disposition ainsi que nos obligations. Cet atelier est une occasion de faire le point sur les différents recours en matière d'assurances collectives et permet de déterminer quelles sont les actions que votre organisation syndicale peut entreprendre afin de soutenir les membres tout au long du processus de contestation.

Cette session est offerte en collaboration avec des personnes expertes dans le domaine qui sauront partager leur expertise et expérience.

Exigence particulière : Aucune

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates :

20 février 2024 avant-midi

21 février 2024 avant-midi

En ligne

Coût : Aucun.

NOUVEAU

Pharmacies en ligne et assurances collectives : mesure de contrôle de coûts efficaces ?

Webinaire conçu pour mieux comprendre le modèle d'affaires et le fonctionnement des pharmacies en ligne afin d'évaluer si cette option est une mesure utile pour réduire le coût du volet médicaments de nos assurances collectives.

Le fonctionnement du mode de rémunération et des honoraires des pharmaciens dans les régimes privés seront notamment abordés.

Exigence particulière : Aucune

Responsable : Marie-Josée Naud

Date : 26 septembre 2023,
11 h30 à 13 h30

En ligne

Coût : Aucun.

Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances

SUR DEMANDE

La retraite et les assurances représentent une part importante des avantages sociaux négociés. Ces derniers assurent la sécurité financière de nos membres, avant comme pendant la retraite. Depuis plusieurs années déjà, nous assistons à l'explosion de leurs coûts et, conséquemment, ils prennent une plus grande importance à la table de négociation. Nous avons tout intérêt à ce qu'un plus grand nombre de nos militants et militantes en connaissent davantage sur le sujet pour pouvoir comprendre les enjeux et prendre des décisions éclairées.

Cette formation d'une journée, organisée en collaboration avec les syndicats affiliés, permet aux participants et aux participantes de distinguer les régimes d'accumulation de rentes de ceux d'accumulation de capital et de se familiariser avec les assurances collectives.

Exigence particulière : Aucune

Responsable : Marie-Josée Naud

Cette formation est offerte dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

Dates :

- SCFP
 - 17 octobre 2023 – Montréal
 - 19 mars 2024 – Trois-Rivières
 - 22 mai 2024 – Montréal
- FTQ-Construction
 - 9 novembre 2023 – Montréal
- UNIFOR
 - 2 février 2024 – Montréal

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).

LA RETRAITE :
UNE APPROCHE SYNDICALE

L'administration et la négociation de nos régimes de retraite

Les régimes de retraite sont parmi les avantages sociaux les plus importants de nos conditions de travail. La conjoncture économique ainsi que les attaques répétées contre nos régimes mettent en péril leur avenir et la sécurité financière de nos membres à la retraite.

Cette session de trois jours s'adresse aux personnes qui négocient les régimes de retraite et aux membres des comités de retraite. Elle vise à outiller les participants et les participantes afin de mieux comprendre l'organisation financière et législative des régimes et de leur permettre de faire face aux enjeux en matière de retraite.

La formation a aussi pour but de développer des liens entre les membres des comités de retraite et l'organisation syndicale pour une meilleure action concertée dans l'intérêt de nos membres.

Exigence particulière : Aucune

Responsable : Marie-Josée Naud

Cette formation est offerte dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

Dates :

- SCFP
 - 7 au 9 novembre 2023 – Gatineau
 - 5 au 7 décembre 2023 – Montréal
 - 6 au 8 février 2024 – Québec
 - 9 au 11 avril 2024 – Montréal
- UNIFOR
 - 29 avril au 1^{er} mai 2024 – Montréal

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).

ANALYSE DE L'ENTREPRISE DANS UN CONTEXTE DE NÉGOCIATION

Les entreprises, privées comme publiques, sont soumises aux aléas d'une économie en perpétuelle évolution. Ces changements constants que nous vivons ou subissons dans nos milieux de travail impliquent très souvent de nouvelles façons de travailler, et le travail syndical nécessite davantage de connaissances pour être en mesure de négocier et de défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses.

Les nouvelles réalités du marché du travail font en sorte qu'il ne suffit plus de connaître l'entreprise où l'on intervient et l'employeur; il faut aussi comprendre son environnement économique et politique global, de même que celui de ses fournisseurs et de ses clients. Il en est de même pour les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux qui ne peuvent pas faire abstraction de ce qui se passe dans les autres entreprises du secteur d'activité, que ces dernières soient présentes dans la région, ailleurs au Québec ou même à l'échelle mondiale.

C'est entre autres pour répondre à ces nouvelles réalités et à ces nouveaux besoins que la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ ont décidé de mettre en commun leur expertise et de s'associer pour développer une offre de formation permettant de comprendre et d'agir sur la situation financière, organisationnelle et économique de l'entreprise.

Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise

Cette session de deux jours permet aux participants et participantes de comprendre le fonctionnement d'une entreprise en contexte de préparation à la négociation collective ou pour mieux agir syndicalement au quotidien dans la défense, la protection et le maintien des emplois. Ils et elles apprennent aussi à reconnaître et à analyser les signes permettant de faire le diagnostic de l'entreprise et ainsi mesurer sa santé économique. De plus, ils et elles sont amenés à réfléchir sur l'importance d'impliquer la structure syndicale locale pour réaliser ce travail d'analyse de manière régulière.

Exigence particulière : Aucune

Responsable : Michel Du Cap
Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat.

Dates :

- CONSEIL RÉGIONAL MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
14 et 15 novembre 2023 – Montréal
2 et 3 avril 2024 – Montréal
- UES 800
11 et 12 mars 2024 – Montréal
- UNIFOR
15 et 16 février 2024 – Trois-Rivières
- MÉTALLOS
12 et 13 octobre 2023 – Brossard

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).



Analyse financière de l'entreprise dans son contexte économique

SUR DEMANDE

Dans cette session de deux jours, les participants et participantes approfondiront leurs connaissances de la santé économique de l'entreprise en examinant particulièrement la santé financière d'une entreprise en contexte de préparation à la négociation collective ou pour mieux agir syndicalement au quotidien dans la protection et le maintien des emplois. Ils et elles apprendront entre autres à évaluer l'impact de divers signes présents dans l'entreprise sur la santé financière de celle-ci. Cette formation les amènera à réfléchir à leur rôle syndical vis-à-vis les finances de l'entreprise.

Exigence particulière : Avoir suivi la formation *Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise*

Responsable : Michel Du Cap, en collaboration avec le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).



Le calcul des coûts dans le processus de négociation

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou d'une demande de l'employeur pendant la durée de la convention, nous amène à revoir certaines conditions de travail. Cela implique un travail d'analyse et d'évaluation des coûts liés aux emplois. Salaires, masse salariale, coûts de la convention collective ou encore coûts de main-d'œuvre; ce sont tous des termes qui réfèrent à des réalités différentes et à une facture globale souvent invisible pour la travailleuse et le travailleur.

Ces concepts doivent toutefois être maîtrisés, car les coûts de la convention collective ne se limitent pas aux salaires et l'employeur considère le tout lorsqu'il nous présente ses offres, à la hausse ou à la baisse, ou lorsqu'il réagit à nos demandes. Il faut être en mesure de calculer l'impact de nos demandes monétaires dans le contexte de la vie et de la durée d'une convention collective.

À partir d'un exemple concret constitué d'exercices pratiques, cette formation de deux jours vise à permettre aux dirigeantes et aux dirigeants de développer des astuces permettant de calculer les coûts liés à la masse salariale afin de faire les bons choix stratégiques durant le processus de négociation.

S'adresse aux dirigeantes et aux dirigeants de sections locales.

Exigences particulières :

Avoir suivi la formation de base en négociation ainsi que les formations *Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise* et *Analyse financière de mon entreprise* ou la version précédente *Comprendre le fonctionnement de mon entreprise et sa situation financière*.

Avoir une expérience syndicale d'au moins trois ans.

Responsable : Michel Du Cap

Dates : 30 et 31 janvier 2024

Montréal

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).



Le calcul des coûts dans le processus de négociation : atelier d'introduction à Excel

Cette formation d'une journée est une introduction au logiciel Excel dans une perspective de l'utiliser afin de calculer les coûts de la rémunération associée à la convention collective, le tout dans le but de bien se préparer à la négociation.

Si l'on peut parfois arriver à calculer « à la mitaine » les coûts associés à une convention collective, lorsqu'il y a peu de membres dans notre unité de négociation, il peut vite devenir difficile et compliqué de le faire avec un groupe de plus de 50 personnes.

Comme Excel est le logiciel installé par les services informatiques sur les ordinateurs de la plupart des personnes représentantes syndicales, il a été choisi pour créer les outils de calcul permettant de chiffrer les coûts de la rémunération globale d'une convention collective.

Exigences particulières :

Avoir suivi la formation *Le calcul des coûts dans le processus de négociation* ou *La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise*.

Disposer d'un ordinateur portable et d'une souris. Les modèles de type « tablette » ne fonctionnent pas avec ce type de logiciel.

Répondre à un questionnaire pour situer le niveau d'expérience, la motivation à suivre cette formation et leur niveau de maîtrise du logiciel Excel.

Responsable : Michel Du Cap, en collaboration avec une personne-ressource

Date : 16 mai 2024

Montréal

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).



La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou en cours de convention, exige de maîtriser de nombreuses compétences. Elle implique un important travail de préparation technique et « politique » afin de bien évaluer la situation économique et financière de l'entreprise de même que l'état des relations du travail avec l'employeur. Les coûts de main-d'œuvre font généralement l'objet d'une négociation serrée, qui permettra ou non de s'entendre avec l'employeur. Il est donc important que le négociateur ou la négociatrice soit en mesure de calculer les coûts de la rémunération de la convention actuelle afin de préparer les demandes pour la prochaine convention ou de calculer le coût des demandes de l'employeur en cours de convention.

Enfin, le travail de négociation nécessite une maîtrise de différentes stratégies pour en arriver à conclure la négociation de façon satisfaisante pour les deux parties puisque ces dernières auront à vivre avec le résultat du contenu, mais aussi du climat de la négociation.

D'une durée de deux semaines, avec une pause d'une ou de quelques semaines entre les deux, la formation est dispensée en résidence, sous le mode d'une expérimentation pratique à partir d'un cas concret où le groupe sera divisé en deux parties, l'une représentant l'employeur et l'autre, le syndicat.

Durant la première semaine, on y aborde les différentes dimensions du travail de préparation d'une négociation. On y expérimente une démarche permettant de connaître et d'évaluer le fonctionnement d'une entreprise en faisant le diagnostic de ses grandes fonctions à partir des signes internes et des facteurs externes qui influencent ses décisions.

La deuxième semaine est essentiellement centrée sur la négociation. À partir d'un cas concret, les participants et les participantes vont préparer la négociation, tant au niveau du calcul du coût des demandes que des stratégies et tactiques qu'ils utiliseront dans le cadre de la négociation qui se déroulera ensuite. On se retrouve donc directement en action dans le cadre d'un jeu de rôle de négociation où les deux parties défendent leur position et tentent de convaincre l'autre partie.

S'adresse aux conseillères et aux conseillers des syndicats affiliés ou aux personnes dirigeantes des sections locales ayant suivi la totalité du parcours thématique de formation *Analyse de l'entreprise dans un contexte de négociation*.

Exigences particulières :

Pour les personnes qui ne sont pas conseillères ou conseillers, le syndicat devra s'assurer de démontrer que la personne proposée a suffisamment d'expérience.

Les participantes et les participants seront choisis parmi les personnes proposées par les syndicats affiliés.

Responsables : Michel Du Cap et Stéphane Hudon, en collaboration avec une personne du Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ

Dates :

Pour l'ensemble de la formation :

Semaine 1 :

18 (soirée) au 23 février 2024

Semaine 2 :

10 (soirée) au 15 mars 2024

En résidence

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).

Le nombre de places étant limité, les responsables à l'éducation des syndicats affiliés sont invités à transmettre la fiche d'inscription le plus tôt possible.



SYNDICALISME ET ENJEUX SOCIOÉCONOMIQUES

Comme syndicalistes, nous sommes aussi très préoccupés par ce qui se passe dans la société, tant au plan local que national et même international. Nous vivons depuis longtemps les effets d'une mondialisation qui affecte nos entreprises et nos emplois. Dans plusieurs secteurs d'activité, on a vu les emplois se déplacer à l'autre bout de la planète, avec pour conséquence de nombreuses fermetures d'entreprises et des régions qui en subissaient un impact direct puisque cela entraînait souvent la fermeture de commerces et de services. Nous nous sommes engagés à travailler pour protéger nos emplois et en créer dans toutes les régions du Québec, notamment avec le Fonds de solidarité FTQ.

Nous avons des militantes et des militants impliqués dans toutes les structures où l'emploi est au cœur des préoccupations, tant au plan régional que sectoriel et national. Avec cette offre de formation, nous voulons donc qu'ils et elles puissent poursuivre leur réflexion et mieux connaître les enjeux socioéconomiques qui nous confrontent.

Le développement socioéconomique local et régional

SUR DEMANDE

Le développement régional est un processus par lequel un milieu se prend en charge, se mobilise et améliore sa qualité de vie. C'est un processus sans fin : on n'atteint pas un niveau de développement; on le poursuit sans cesse. Le développement régional doit être envisagé dans une perspective globale qui intègre les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale. Ce développement vise certes une croissance économique, mais cette croissance doit tendre vers une amélioration durable des revenus, de la qualité de vie et de la protection sociale.

C'est pour soutenir les militants et les militantes qui s'impliquent syndicalement dans le développement de leur région que la FTQ a développé une offre de formation socioéconomique en développement local et régional. Il s'agit d'une tournée régionale de formation pour les responsables socioéconomiques et les militantes et les militants intéressés par le développement socioéconomique de leur région.

Cette session est organisée avec chacune des régions. Pour connaître les dates, communiquez avec le Conseil régional FTQ de votre région.

S'adresse aux militantes et aux militants impliqués dans le développement local et régional.

Responsable : Stéphane Hudon

Dates : Déterminées avec les conseils régionaux selon les besoins

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).



Syndicalistes : actrices et acteurs du développement socioéconomique des régions

Il est facile de constater, quand on s'y attarde, que sans les travailleuses et les travailleurs, il n'y aurait pas de régions, encore moins d'économie locale et régionale. Le territoire s'est développé parce que les ressources s'y trouvaient, que des emplois y ont été créés, que la main-d'œuvre est venue s'y installer pour y travailler, mais aussi pour y vivre, y habiter, y consommer, y élever ses enfants, y installer les services publics nécessaires à la population, etc. Sans la main-d'œuvre, il n'y aurait point de régions.

Dans cette formation, nous constaterons comment les travailleurs et les travailleuses façonnent l'économie et comment l'économie façonne nos régions. Cette formation nous permettra aussi de voir quel est notre rôle dans ce développement socioéconomique.



Nous aborderons l'économie de nos régions dans le but de :

- ▼ comprendre son fonctionnement;
- ▼ réfléchir au rôle que nous y jouons concrètement;
- ▼ identifier comment l'économie peut traduire nos préoccupations de développement pour nos régions;
- ▼ consolider un esprit critique face à l'approche actuelle du développement économique.

En maîtrisant mieux ces connaissances sur l'économie, nous serons plus en mesure de déterminer quel type de développement nous voulons pour nos régions et quel rôle nous voulons y jouer. Parce que nous sommes des actrices et des acteurs du développement socioéconomique de l'ensemble du territoire québécois.

Responsables : Stéphane Hudon et Michel Du Cap

Dates : 15 (soirée) au 18 avril 2024

En résidence

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (p. 6).



Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée

SUR DEMANDE

Cette session de formation vise à mieux comprendre le phénomène de la mondialisation néolibérale, ses conséquences sur nos emplois et sur notre action syndicale. Ce cours est généralement de deux jours, mais il peut être aménagé en fonction du temps dont on dispose.

Responsables : Myriam Zaidi et Michel Du Cap

Coût : 200\$ excluant les frais d'hébergement

Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours permet aux participants et aux participantes de bien comprendre les mécanismes d'admissibilité à l'assurance-emploi afin de prendre en charge les dossiers d'assurance-emploi dans les milieux de travail et d'aider leurs membres en cas de perte d'emploi. La formation permet aussi de sensibiliser les participants et les participantes à la nécessité d'agir dans leur milieu de travail et dans leur communauté afin de revendiquer un meilleur régime d'assurance-emploi.

Plus particulièrement, elle permet de se familiariser avec le contenu du cours qui traite, entre autres, des critères d'admissibilité, du calcul du nombre de semaines de prestations, des critères d'exclusion, du calcul déterminant le montant des prestations et de l'effet du travail sur celles-ci et, enfin, du processus de contestation.

Responsable : José Bazin

Coût : 200\$ excluant les frais d'hébergement

DROIT DU TRAVAIL

La défense des membres devant les divers tribunaux administratifs constitue une facette incontournable du travail syndical. Avec la judiciarisation de plus en plus importante du monde du travail et de l'action syndicale, les aspects légaux prennent de plus en plus de place dans le travail syndical pour défendre les travailleuses et les travailleurs.

Le bloc de formation proposé ici s'adresse aux militantes et aux militants ainsi qu'aux conseillères syndicales et aux conseillers syndicaux. Il a pour but de leur permettre d'agir avec confiance devant les tribunaux administratifs et de connaître certains aspects juridiques généraux pour mieux remplir leurs devoirs et obligations dans ce vaste domaine qu'est le droit du travail.

Règles de preuve et de procédure

Cette session permet d'apprendre les bases de la procédure ainsi que les règles de preuve en usage dans le domaine du travail et de développer les habiletés nécessaires à la pratique du plaideur ou de la plaideuse.

On y aborde les éléments de procédure devant les divers tribunaux administratifs, comme le tribunal d'arbitrage de griefs ou le Tribunal administratif du travail (TAT). On y expérimente aussi différentes règles de preuve, comme l'objection préliminaire, le fardeau et le degré de preuve, les moyens de preuve, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins ainsi que la plaidoirie.

S'adresse à ceux et celles qui ont comme fonction de plaider des dossiers devant un arbitre de griefs ou devant des tribunaux administratifs.

Exigences particulières : Avoir suivi le cours de base *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* ainsi que le cours *Dossier de griefs* ou les cours de base en santé et sécurité du travail, le cours *Contestation à la CNESST* ou posséder une formation équivalente

Responsables : Serge Beaulieu et Stéphane Hudon, avec la collaboration de personnes-ressources

Dates : 7 (soirée) au 12 avril 2024

En résidence

Coût : 1 500 \$

Plaideurs et plaideuses au TAT

Cette session permet d'apprendre les particularités des procédures de recours propres aux lois en santé et sécurité du travail, d'approfondir ses connaissances sur les tendances de la jurisprudence ainsi que de développer des habiletés à plaider devant les tribunaux administratifs en santé et sécurité du travail. On y aborde donc la loi ainsi que la jurisprudence générale sur les thèmes principaux. On se familiarise avec les procédures du Tribunal administratif du travail (TAT) et les particularités liées aux témoins experts. On examine aussi notre relation avec les personnes victimes de lésions professionnelles, etc.

S'adresse à ceux et celles qui ont comme fonction de plaider des dossiers devant le Tribunal administratif du travail en matière de santé et sécurité du travail.

Exigences particulières : Avoir suivi les cours *Réclamation à la CNESST*, *Contestation à la CNESST* ainsi que *Règles de preuve et de procédure* ou son équivalent

Responsable : Serge Beaulieu, avec la collaboration de personnes-ressources

Dates :

24 (soirée) au 29 septembre 2023

21 (soirée) au 26 avril 2024

En résidence

Coût :

Session 2023 : 1 450 \$

Session 2024 : 1 500 \$

* L'ajustement du coût d'inscription en 2024 est dû à l'augmentation du tarif des forfaits d'hébergement entrant en vigueur dès janvier.

Le suivi de la jurisprudence en santé et sécurité du travail

SUR DEMANDE

Le responsable de la thématique sur la santé et la sécurité du travail du service de l'éducation de la FTQ visite plusieurs régions afin de faire le point sur l'état de la jurisprudence du Tribunal administratif du travail (TAT) et des tribunaux supérieurs en matière d'indemnisation des victimes de lésions professionnelles.

Cette session d'une journée s'organise avec chacune des régions. Pour connaître les dates, veuillez vous informer auprès du bureau de la FTQ de votre région.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Variable et fixé par le Conseil régional FTQ qui organise la journée de formation. Cependant, le salaire des participants et des participantes est remboursé en fonction de l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST (voir p. 5).

Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

Le séminaire se veut un lieu d'échanges, de ressourcement et de formation pour les personnes qui plaident les griefs en arbitrage. Ce cours de deux jours permet aux plaideurs et aux plaideuses d'enrichir leurs pratiques en arbitrage en échangeant sur leurs expériences et en prenant connaissance de différents sujets d'actualité reliés à l'arbitrage. Ces sujets sont présentés par des personnes-ressources qui font le point sur l'étude jurisprudentielle et doctrinale des problématiques retenues. Ce séminaire, reconnu par le Barreau du Québec en vertu du Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats permet aussi d'approfondir les techniques de travail en arbitrage.

Le contenu détaillé du séminaire est publié vers le mois de mars.

Exigences particulières : Il est idéalement recommandé d'avoir suivi le cours *Règles de preuve et de procédure* et de posséder une certaine expérience comme plaideur ou plaideuse en arbitrage de griefs ou devant un tribunal administratif

Responsable : Serge Beaulieu

Dates : 21 et 22 mai 2024

Formule hybride : en personne (Longueuil) et en ligne

Coût : 175 \$ en personne, excluant les frais d'hébergement / 50 \$ en ligne

4. LE COLLÈGE FTQ-FONDS

OUVRIR DE NOUVEAUX HORIZONS

Créé en 1999, le Collège FTQ-Fonds est l'un des moyens dont la FTQ s'est dotée pour agir plus efficacement devant les politiques économiques mondialisées qui menacent les droits et les conditions de travail de l'ensemble de la population. Il a été mis sur pied dans un contexte de mondialisation néolibérale et de mutation économique pour développer un leadership syndical fort et articulé, pour donner du poids aux revendications sociales de notre mouvement et renforcer la présence syndicale dans la société québécoise.

Le Collège fait partie intégrante du projet éducatif de la FTQ. Il repose sur la conviction qu'il faut mettre l'économie au service du social; que la justice, la solidarité et la démocratie sont les fondements d'un monde plus humain. L'environnement du Collège se veut propice à la réflexion, à l'échange et aux débats. Il offre un ressourcement pour se donner un nouvel élan et contrer le sentiment d'impuissance. Le Collège ouvre aux idées nouvelles, suscite une remise en question des idées reçues et stimule l'élaboration de pistes de solution novatrices et créatives pour répondre aux défis syndicaux actuels.

Les sessions intensives de réflexion et d'approfondissement

Les sessions intensives du Collège sont offertes, en alternance, aux personnes élues et aux conseillers et conseillères.

Ces sessions visent à accroître les compétences de leadership des participants et des participantes, tout comme leurs connaissances, pour mieux influencer les transformations sociales, économiques et politiques du Québec. Elles contribuent également à développer leur pensée critique ainsi que leurs habiletés de communication et d'analyse stratégique. Des personnes-ressources issues du milieu universitaire y contribuent en apportant leur expertise sur les principaux enjeux qui touchent les syndicats : renouveau syndical, relations du travail, démocratie et politique, diversité, économie, environnement et mondialisation.

L'expérience du Collège permet de prendre du recul et de repartir avec plus d'énergie et de confiance. Elle offre aux syndicalistes l'occasion de s'outiller pour faire face aux défis complexes du monde actuel.

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

Une nouvelle formule du Collège des conseillers et des conseillères est désormais proposée. Visant à faciliter leur participation, cette nouvelle formule comprend six semaines de formation en résidence étendue sur une période de quatre mois.

Responsables : Isabelle Coulombe et Myriam Zaidi

Dates : 2025

Coût : Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.

Frais inclus : Les repas, les pauses-café, l'hébergement et le stationnement

Frais exclus : Frais de déplacement et dépenses personnelles



PERSONNES ÉLUES

Responsables : Isabelle Coulombe et Myriam Zaidi

Dates : 5 mai au 7 juin 2024

En résidence :

5 (soirée) au 10 mai 2024

12 (soirée) au 17 mai 2024

26 (soirée) au 31 mai 2024

2 (soirée) au 7 juin 2024

À domicile :

19 au 24 mai 2024

Coût : Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.

Frais inclus : Les remboursements des salaires (75 %), les frais de déplacement, les repas, les pauses-café, l'hébergement et le stationnement

Frais exclus : Dépenses personnelles



5. AUTRES ACTIVITÉS DE FORMATION

Plusieurs activités sont organisées chaque année pour des groupes particuliers. La plupart de ces activités découlent de décisions du Congrès de la FTQ et reviennent à une fréquence régulière. C'est ainsi que chaque année, un camp de formation pour les jeunes est organisé. Aux trois ans, c'est l'École féministe qui constitue un arrêt important pour traiter des problématiques et thématiques particulières pour les femmes. La Triennale des femmes se déroule aux trois ans et est une occasion privilégiée offerte aux militantes et travailleuses des syndicats affiliés de réfléchir et d'échanger sur les enjeux touchant les femmes. Enfin, à la suite d'une résolution de congrès, il a été décidé de tenir aux trois ans un séminaire sur la formation syndicale.

Le camp de formation annuel des jeunes

Moment exceptionnel d'échanges, de débats, de conférences et autres, cet événement annuel vise à approfondir des dossiers syndicaux et sociopolitiques au gré de l'actualité et des préoccupations syndicales. Il se veut ultimement un moteur de mobilisation pour les membres de la FTQ de 35 ans et moins.

Pour la 21^e édition du camp de formation, les activités se regrouperont autour de ces thématiques :

- ▼ La prise de parole et l'argumentation
- ▼ Les syndicats, l'économie et le développement local et régional
- ▼ Les droits de la personne – Intersectionnalité et comment être une personne alliée
- ▼ Santé et sécurité du travail – La loi 27 et les travailleuses et travailleurs du Québec

Nous vous invitons à vous inscrire dès que possible puisque les places sont limitées.

<https://ftq.qc.ca/camp-de-formation-des-jeunes-2023/>

S'adresse aux militantes et aux militants de 35 ans et moins.

Responsable : Michel Du Cap

Dates : 20 au 22 septembre 2023

Station touristique Duchesnay, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Coût :

- Chambre en chalet : 510 \$ par personne
- Chambre en pavillon : 460 \$ par personne
- Chambre en auberge : 555 \$ par personne

La Triennale des femmes

La Triennale des femmes est une rencontre de deux jours où les militantes et travailleuses des syndicats affiliés et des conseils régionaux échangent et réfléchissent aux enjeux d'importance pour le mouvement féministe syndical. Cette activité en condition féminine a lieu tous les trois ans sur un thème différent. La rencontre triennale de réflexion en condition féminine, ce sont deux journées riches en échanges, en réflexions et en solidarité qui améliorent notre compréhension collective des enjeux féministes et qui nous donnent le goût de nous mettre en action!

Responsables : Jessica Olivier-Nault et Caroline Mallette, du service d'actions féministes et d'équité salariale de la FTQ, et Myriam Zaidi

Dates : Automne 2024

Coût : À déterminer

École féministe

L'École féministe de la FTQ est une occasion de formation unique pour les féministes du mouvement syndical. Cette formation permettra d'explorer plusieurs thématiques dans le but de s'approprier le féminisme intersectionnel et inclusif, notamment les violences sexuelles dans une perspective antiraciste, le féminisme trans-inclusif, les liens entre lutte féministe et lutte des classes, etc. Les participantes seront également amenées à réfléchir aux façons d'incarner ces perspectives militantes dans l'action syndicale, et la mobilisation des membres. Et ce, afin de contribuer à ce que les milieux de travail soient inclusifs des diversités, et ainsi participer à une société juste et ouverte.

La session s'adresse à toutes les personnes s'identifiant comme femmes ou non-binaires. La session de formation se déroule en résidence, du lundi au vendredi.

Exigence particulière : Aucune

Responsables : Myriam Zaidi, avec Jessica Olivier-Nault et Caroline Mallette, du service d'actions féministes et d'équité salariale de la FTQ

Dates : 22 au 26 janvier 2024

En résidence

Coût : 1 500 \$

Séminaire sur la formation syndicale

Ce séminaire de deux jours auquel sont conviés les formateurs et les formatrices des syndicats affiliés et des conseils régionaux, de même que les directions syndicales, se veut un lieu d'échange et de formation sur les pratiques de formation syndicale et sur les grands enjeux qui nous interpellent en formation.

Les thématiques du séminaire seront déterminées en cours d'année par le comité d'éducation de la FTQ.

Responsables : Myriam Zaidi, Isabelle Coulombe et le service de l'éducation de la FTQ

Dates : Printemps 2025

Lieu à confirmer

Coût : À déterminer

DES DATES ET ÉVÉNEMENTS À RETENIR

Tout au long de l'année, la FTQ et les syndicats affiliés soulignent des événements ou organisent des activités spéciales sur des thématiques en lien avec nos pratiques syndicales. La liste qui suit présente les principales activités, mais d'autres sont aussi annoncées sur la page d'accueil du site ftq.qc.ca.

Semaine du français

Surveiller les événements prévus pour la semaine du 18 au 22 mars 2024.

Semaine de la relève syndicale

Cette semaine est constituée d'activités locales et nationales visant à augmenter la participation syndicale des jeunes. Ces activités peuvent également être un moyen de créer des ponts entre les générations, des ouvertures pour l'inclusion d'un plus grand nombre de jeunes dans les instances syndicales. La prochaine édition aura lieu du 22 au 26 avril 2024. Pour plus d'information : ftq.qc.ca/semaine-de-la-releve-syndicale

Journée de formation :

La prévention des risques psychosociaux du travail au sein du comité de santé et de sécurité du travail

Cette formation se tiendra le 27 mars 2024 à Montréal. Elle sera organisée par le service de la santé et sécurité du travail de la FTQ. Détails à venir.

N'OUBLIEZ PAS

- ▼ Journée de reconnaissance du travail des délégués sociaux et des déléguées sociales
14 février
- ▼ Journée internationale des droits des femmes
8 mars
- ▼ Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale
21 mars
- ▼ Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail
28 avril
- ▼ Fête internationale des travailleurs et des travailleuses
1^{er} mai
- ▼ Semaine québécoise des personnes handicapées
1^{er} au 7 juin
- ▼ Célébrations de la Fierté Montréal
2^e semaine complète d'août
- ▼ Journée internationale de l'alphabétisation
8 septembre
- ▼ Journée nationale de la vérité et de la réconciliation
30 septembre
- ▼ Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes
6 décembre

RENCONTRES ANNUELLES

- ▼ Les membres des comités de francisation
19 mars 2024
- ▼ Le Colloque FTQ en santé et sécurité du travail
11 et 12 octobre 2023
16 et 17 octobre 2024 Trois-Rivières

DOCUMENTS AUDIOVISUELS ET OUTILS VIDÉO COMPLÉMENTAIRES

La liste des documents audiovisuels disponibles au service de l'éducation ou au Centre de documentation de la FTQ se trouve sur notre site Internet : ftq.qc.ca/formation-syndicale-documents-audiovisuels/.

Vous trouverez sur la même page la liste des outils vidéo complémentaires.

BUREAUX DE LA FTQ EN RÉGION

La liste complète incluant le nom des conseillères régionales et conseillers régionaux et leur adresse postale se trouve sur notre site Internet : ftq.qc.ca

Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec

819 762-1354

<https://ftq.qc.ca/tout-savoir-abitibi-nordqc/>

Bas Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

418 722-8232

<https://ftq.qc.ca/tout-savoir-bsl-gaspesie/>

Côte-Nord

418 962-3551

<https://ftq.qc.ca/tout-savoir-cote-nord/>

Estrie

819 562-3922

<https://ftq.qc.ca/tout-savoir-estrie/>

Laurentides – Lanaudière

450 431-6659

<https://ftq.qc.ca/tout-savoir-ftql/>

Mauricie et Centre-du-Québec

819 378-4049

<https://ftq.qc.ca/tout-savoir-mauricie-centreqc/>

Montérégie

450 926-6200

<https://ftq.qc.ca/tout-savoir-monteregie/>

Montréal métropolitain

514 383-8014

<https://ftq.qc.ca/tout-savoir-montrealmetro/>

Outaouais

819 777-5441

<https://ftq.qc.ca/tout-savoir-outaouais/>

Québec et Chaudière-Appalaches

418 623-8713

<https://ftq.qc.ca/tout-savoir-quebec-chaudiereappalaches/>

Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougamau-Chapais

418 699-0199

<https://ftq.qc.ca/tout-savoir-saglac-chibougamauchapais/>

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉDUCATION

Responsables politiques

Denis Bolduc
Secrétaire général de la FTQ
514 383-8000

David Chartrand
Vice-président de la FTQ, AIMTA
514 956-1578

Anouk Collet
Vice-présidente de la FTQ, TUAC
514 326-8822

Conseiller politique

Jean Binet
514 383-8012

Le comité d'éducation est composé de l'ensemble des responsables de l'éducation de chaque syndicat et conseils régionaux et des conseillers et des conseillères du service de l'éducation.

AFPC — Alliance de la fonction publique du Canada

Marie Malchelosse
514 875-7100
malchem@psac-afpc.com

AIMTA — Association internationale des machinistes et des travailleurs et des travailleuses de l'aérospatiale

Stéphane Paré
514 956-1578
spare@aimtadistrict11.org

AMI — Association des manoeuvres interprovinciaux

514 381-8780
ami@ami-ftqc.com

CRFTQE — Conseil régional FTQ Estrie

819 562-3922
crftqestrie@ftq.qc.ca

CRFTQHdLSJCC — Conseil régional FTQ Haut du Lac-Saint-Jean — Chibougamau-Chapais

418 699-0199
ftqsaglac@ftq.qc.ca

CRFTQLL — Conseil régional FTQ Laurentides — Lanaudière

Céline Picard
450 431-6659
cpicard@vsj.ca

CRFTQM — Conseil régional FTQ Montérégie

Stéphane Brin
514 793-7900
sbrin@ftq.qc.ca

CRFTQMM — Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

Hélène Simard
514 387-3666, poste 2510
hsimard@ftq.qc.ca

CRFTQO — Conseil régional FTQ Outaouais

819 771-4473
crftqo@ftq.qc.ca

CRFTQQCA — Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches

Sébastien Campana
418 622-4941
scampana@ftq.qc.ca

CRFTQSLStJCC — Conseil régional FTQ Saguenay – Lac-Saint-Jean

418 699-0199
ftqsaglac@ftq.qc.ca

FIPOE — Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité

Benjamin Otis
514 385-2051
benjamin.otis@fipoe.org

FNCM — Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers

514 374-5871
info@local9.quebec

FTQ-Construction

Raphaël Lavoie
514 381-7300
rlavoie@ftqconstruction.org

IPFPC — Institut professionnel de la fonction publique du Canada

1 800 267-0446

Métallos

Maude Raïche
514 850-2248
mraiche@metallos.ca

SCFP — Syndicat canadien de la fonction publique

Julie Handfield
514 384-9681
gtwigg@scfp.ca

SEPB — Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau

Josée Detroz
514 522-6511
jdetroz@sepb.qc.ca

SITBCTM — Syndicat international des travailleurs et travailleuses de la boulangerie, confiserie, tabac et meunerie

514 804-0701

SPQ — Syndicat des pompiers et pompières du Québec

514 383-4698

SQEEES-298 — Syndicat québécois des employées et employés de service

Antonin Bergeron-Bossé
514 727-1696, poste 7123
a.bergeronbosse@sqees.ca

STTP — Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

Anny Lesage
514 384-1204
alesage@cupw-sttp.org

Teamsters Canada

Nathaly Guillemette
450 682-5521
nguillette@teamsters.ca

TUAC — Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce

Mathilde Lefebvre
438 397-3340
mlefebvre@tuac500.ca

UES 800 — Union des employés et employées de service

Cynthia Gagnier
514 385-1717
c.gagnier@ues800.org

Unifor Québec

Annie Audet
514 850-2532
annie.audet@unifor.org

CALENDRIER DES FORMATIONS

Septembre

20 au 22 septembre 2023

Le camp de formation annuel des jeunes

24 (soirée) au 29 septembre 2023

Plaideurs et plaideuses au TAT

26 septembre 2023,

11 h 30 à 13 h 30

Pharmacies en ligne et assurances collectives : mesure de contrôle de coûts efficaces ?

Octobre

2 au 6 octobre 2023

Évaluation des tâches 1

11 octobre 2023

Action syndicale en francisation

11 et 12 octobre 2023

Le Colloque FTQ en santé et sécurité du travail

18 au 20 octobre 2023

Perfectionnement annuel du réseau retraite et assurances

29 octobre (soirée)

au 1^{er} novembre 2023

Prendre en main sa retraite (perfectionnement)

29 octobre (soirée)

au 3 novembre 2023

Séminaire sur l'accompagnement des formateurs et des formatrices (coaching)

Novembre

14 au 16 novembre 2023

Comprendre pour agir en assurances collectives

Décembre

10 (soirée) au 15 décembre 2023

Introduction à la santé et sécurité du travail

Janvier

15 (soirée) au 19 janvier 2024

Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise

22 au 26 janvier 2024

Évaluation des tâches 1

22 au 26 janvier 2024

École féministe

23 au 25 janvier 2024

Le financement des régimes de retraite à prestations déterminées des secteurs municipal et universitaire

30 et 31 janvier 2024

Le calcul des coûts dans le processus de négociation

Février

7 et 8 février 2024

Le placement des actifs d'un régime de retraite

18 (soirée) au 23 février 2024

La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise (semaine 1)

20 février 2024 avant-midi

Atelier sur les recours en assurances collectives

21 février 2024 avant-midi

Atelier sur les recours en assurances collectives

26 février au 1^{er} mars 2024

Perfectionnement pédagogique pour l'animation en ligne

Mars

10 (soirée) au 15 mars 2024

La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise (semaine 2)

17 (soirée) au 22 mars 2024

Le délégué syndical et la déléguée syndicale

18 et 19 mars 2024

Séminaire annuel sur la retraite

18 au 22 mars 2024

Semaine du français

27 mars 2024 :

Journée de formation : La prévention des risques psychosociaux du travail au sein du comité de santé et de sécurité du travail

Avril

7 (soirée) au 12 avril 2024

Règles de preuve et de procédure

10 avril 2024

Action syndicale en francisation

15 (soirée) au 18 avril 2024

Syndicalistes : actrices et acteurs du développement socioéconomique des régions

21 (soirée) au 26 avril 2024

Plaideurs et plaideuses au TAT

22 au 26 avril 2024

Semaine de la relève syndicale

Mai

5 (soirée) au 10 mai 2024

Collège personnes élues (semaine 1)

6 au 10 mai 2024

Évaluation des tâches 1

12 (soirée) au 17 mai 2024

Collège personnes élues (semaine 2)

16 mai 2024

Le calcul des coûts dans le processus de négociation atelier d'introduction à Excel

19 au 24 mai 2024

Collège personnes élues (semaine 3 à domicile)

21 et 22 mai 2024

Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

26 (soirée) au 31 mai 2024

Collège personnes élues (semaine 4)

Juin

2 (soirée) au 7 juin 2024

Collège personnes élues (semaine 5)

2024

Automne

Triennale des femmes

Automne

Séminaire sur le perfectionnement pédagogique

16 et 17 octobre 2024

Le Colloque FTQ en santé et sécurité du travail

20 (soirée) au 25 octobre 2024

Actions en prévention : l'analyse du travail et les contaminants dans le milieu de travail (semaine 1)

21 au 25 octobre 2024

Évaluation des tâches 1

17 (soirée) au 22 novembre 2024 :

Actions en prévention : l'analyse du travail et les contaminants dans le milieu de travail (semaine 2)

FICHE D'INSCRIPTION



SVP REMPLIR EN LETTRES MOULÉES / CE FORMULAIRE FAIT FOI DE FACTURE

Titre de la session :

Date(s) : Coût :

PERSONNE PARTICIPANTE

Nom :

Téléphone au travail :

Téléphone au domicile / Cellulaire :

Courriel ou adresse postale personnelle où nous enverrons votre lettre de confirmation :
.....

Fonction au sein du syndicat ou du Conseil :

Avez-vous suivi le(s) cours de base requis (exigences) : Oui Non N/A

Allergie(s) / Intolérance(s) / Restriction(s) alimentaire(s)* :

Besoins d'accommodements (physiques, sensoriels ou autres) particuliers* :

* Il est de votre responsabilité de nous en aviser avant le début de la formation.

Souhaitez-vous recevoir l'infolettre du service de l'éducation de la FTQ? Oui Non

PAIEMENT, s'il y a lieu

Chèque joint*, postdaté à la date de début de la formation, libellé à l'ordre du **Fonds d'éducation FTQ** :

N° : OU paiement par dépôt direct (procédure à la page suivante)

Informations sur la personne responsable du paiement ou des réclamations

Nom :

Courriel :

Téléphone :

*Le paiement doit nous parvenir au moins deux semaines avant le début de la formation.

AUTORISATION

Nom du syndicat ou du conseil :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Cette fiche doit être signée par la ou le responsable à l'éducation du syndicat ou du conseil régional (voir page 42 dans le programme d'éducation). La liste à jour est aussi disponible sur notre site Internet :

<https://ftq.qc.ca/formation-syndicale-membres-du-comite-deducation/>. Si personne n'occupe ce poste, la fiche doit être signée par la directrice ou le directeur québécois du syndicat national ou du conseil régional.

Nom :

Titre : Date :

Signature :

Faire parvenir la fiche d'inscription signée par la poste ou par courriel. La confirmation de votre inscription vous sera envoyée environ un mois avant la formation. Si vous deviez annuler votre inscription, SVP nous en faire part le plus rapidement possible.

Par courriel : education@ftq.qc.ca / **Par la poste** : Service de l'éducation FTQ, 565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

Pour plus d'information ou pour toute question, communiquez avec Manon Fournier mfournier@ftq.qc.ca | 514 383-8039 ou Marie-Claude Groulx mcgroulx@ftq.qc.ca | 514 383-8041

PROCÉDURE POUR LE PAIEMENT PAR DÉPÔT DIRECT

Nos informations bancaires se trouvent sur le spécimen de chèque suivant :

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)
565 BOUL CREMAZIE E BUREAU 12100
MONTREAL, QC
H2M2W3

DATE 2 0 A A M M J J
A A A A M M J J

PAYER À _____ \$
L'ORDRE DE _____

100 DOLLARS Caractéristiques de sécurité intégrées. Détails au verso.

TRAVAILLEURS UNIS
565, BOULEVARD CREMAZIE EST
BUREAU 2800
MONTREAL, QC
H2M 2V6 514-255-2973

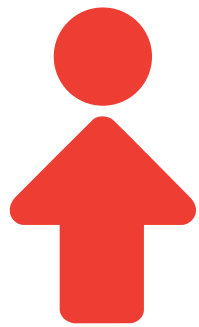
POUR _____ MI

⑆ 9 2 1 5 4 ⑆ 8 1 5 ⑆ 0 5 0 ⑆ 2 5 0 ⑆ 0 ⑆

Après avoir effectué votre dépôt direct, vous devez envoyer à facturation@ftq.qc.ca les informations suivantes :

- ▼ Date du paiement
- ▼ Montant du paiement
- ▼ Nom du syndicat, du conseil régional ou de l'entreprise qui fait le paiement
- ▼ Description du montant payé (ex. : le nom de la formation et le nom de la ou des personnes participantes)

Pour toute question au sujet du paiement par dépôt direct, vous pouvez communiquer avec le service de la comptabilité de la FTQ, au 514 383-8042 ou facturation@ftq.qc.ca.



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ